682.0211

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur — Fraternité — Justice

Ministère de l'Economie et des Finances

Impact des Stratégies Alternatives de

Direction des Etudes et

Développement sur l'Emploi

OP 7 **de la Programmation**

juin 1981

PROJET RAMS

Mission d'Etudes et d'Evaluation du Secteur Rural et des Ressources Humaines

Impact des Stratégies Alternatives de

Développement sur l'Emploi

OP-7 juin 1981

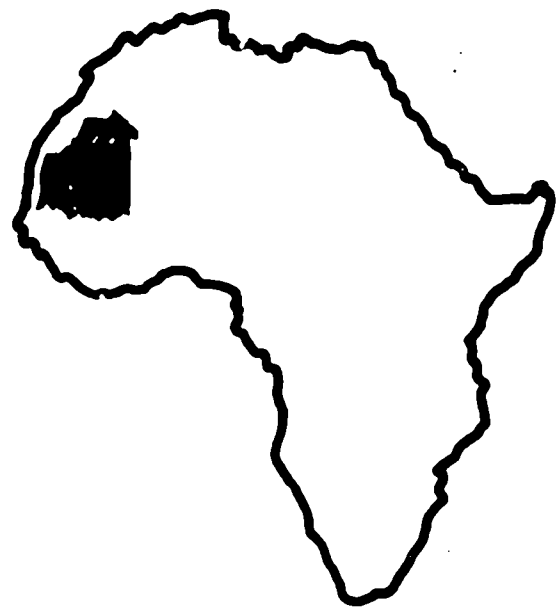

Financé par l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID)

Avec le concours de:

Checchi and Company, Washington, D.C. 20036
Louis Berger International, Inc., East Orange, New Jersey 07019
Action Programs International, Santa Monica, California 90406

Table des Matières

		Page
Résumé et Conclusions		1
Chapitre I	Disponibilité de la Main-d'Oeuvre 1977	4
Chapitre II	Alphabétisation et Niveau d'Etudes de la Population et des Forces du Travail	5
Chapitre III	Projection de la Disponibilité de la Main-d'Oeuvre Population, Stock de Main-d'Oeuvre, Force de Travail	14
Chapitre IV	Demande d'Emplois de l'Economie Mauritanienne 1980-2000	17
	Introduction	17
	Les Projections : Données de Base	18
	Hypothèses Employées dans l'Elaboration des Projections	18
	Les Projections	21
	Répartition de la Demande d'Emplois	30
	1. Ruraux contre Citadins	30
	2. Aptitudes et Formation par Profession	30
	3. Aptitudes et Formation par Région	31
Chapitre V	Création d'Emplois : Option Politique de Développement	31
	Introduction	31
	Description des Options	32
	1. Evaluation du Capital	34
	2. Recherche sur les Techniques d'Utilisation Intensive de la Main-d'Oeuvre	35
	3. Sélection des Activités	36
	4. Vers un Code des Entrepreneurs	36

Table des Matières (suite)

	Page
5. Régionalisation de la Création d'Emplois	38
Besoin en Qualifications Intermédaires	40
Emplois à Créer dans l'Agriculture Irriguée	41
Emplois à Créer dans la Pêche	44
Elèvage	46
Forêts	46
Tableau Annexe 1 - Répartition Sectorielle des Professions de la Population Sédentaire - 1977	47
Tableau Annexe 2 - Profession du Secteur Agricole	48
Tableau Annexe 3 - Artisans et Petites Industries	49
Tableau Annexe 4 - Professions du Logement et du Bâtiment	50
Tableau Annexe 5 - Professions du Commerce des Transports et des Communications	51
Tableau Annexe 6 - Profession Relevant Essentiellement du Secteur Public	52
Tableau Annexe 7 Administrateurs et Employés de Bureau	53

Liste des Tableaux

			Page
Tableau	1	La Main-d'Oeuvre Sédentaire : Répartition Sectorielle	6
Tableau	2	La Main-d'Oeuvre Sédentaire : Répartition Régionale par Profession	7
Tableau	3	Ménages Agricoles et Population	8
Tableau	4	Population Nomade	9
Tableau	5	Nombre de Personnes Alphabétisées et Niveau d'Alphabétisation de la Population Agée de 6 ans et plus (1977)	11
Tableau	6	Main-d'Oeuvre Sédentaire Alphabétisée et Analphabètes par Professions	12
Tableau	7	Niveau d'Etudes de la Population Sédentaire Agée de 6 ans et Plus Répartition par Type d'Activité d'Enseignement et par Sexe	13
Tableau	3.1	Population, Stock de Main-d'Oeuvre et Forces de Travail, 1977-200	14
Tableau	3.2	Taux Participatif des Forces du Travail de la Population, Agée de 15 ans et Plus	16
Tableau	4.1	L'Emploi en 1977 et en 1980	19
Tableau	4.2	Projections de Demande d'Emplois: Hypothèses Secteur Primaire	22
Tableau	4.3	Projections de Demande d'Emplois : Hypothèses Secteur Secondaire	23
Tableau	4.4	Projections de Demande d'Emploi : Hypothèses Secteur Tertiaire	24

Liste des Tableaux (suite)

		Page
Tableau 4.5a	Secteur Primaire : Projections de Demande d'Emploi	25
Tableau 4.5b	Secteur Secondaire et Tertiaires : Projections de Demandes d'Emplois	26
Tableau 4.6	Forces de Travail d'Emplois et Chômage 1980-2000	28
Tableau 4.7	Variations Annuelles des Forces de Travail Disponibles et de Demandes d'Emplois 1980-2000	29
Tableau 4.8	Demande d'Emplois dans l'Agriculture Irriguée en Fonction des Options de Production Rurale	42
Tableau 4.9	Ménages Ruraux et Travailleurs Adultes (Personnes Actives dans la Vallée du Fleuve Sénégal 1977-2000	43
Tableau 4.10	Demande d'Emplois dans l'Agriculture Irriguée, en fonction de la Croissance Graduelle du Rapport des Surfaces Cultivables à la Main-d'Oeuvre	45

Résumé et Conclusions

La situation actuelle de l'emploi en Mauritanie est dans un état grave. Le nombre de chômeurs y est en effet estimé à 70.000 personnes représentant 14% de la main-d'oeuvre. Bien que concentré dans les gros bourgs et dans les grandes villes, la situation des chômeurs s'explique moins par une carence d'activités productives dans les zones urbaines que par l'imprévoyance d'un secteur rural qui n'a réservé que peu d'emplois à sa progéniture. Dès lors, le chômage urbain est un problème d'origine rurale.

La sous-utilisation de ceux qui ont bel et bien un emploi dans les zones rurales constitue un autre aspect de la crise de ce secteur. L'ignorance des techniques modernes, la morbidité, la malnutrition qui limitent l'effort productif et l'isolement des producteurs, par rapport aux marchés, sont autant de facteurs qui concourrent à la réduction des capacités contributives des populations agricoles et pastorales au rendement national.

La faiblesse macro-économique de la Mauritanie, où de bas revenus moyens engendrent des marchés étroits satisfaisant les besoins fondamentaux à l'exclusion de tous les autres, implique que, dans la manufacture ou dans l'industrie de transformation, les activités économiquement attrayantes seront limitées. Or, la question primordiale de la stabilisation financière continue à détourner l'attention des planificateurs et donateurs du problème de base de la restructuration de la base de l'économie mauritanienne. En définitive, l'histoire du développement mauritanien révèle un manque d'intérêt, voire l'existence de préjugés défavorables à l'encontre des méthodes de production économiques et créatrices d'emplois. Le concept de "création d'emplois" existe en Mauritanie, mais il signifie essentiellement que l'engorgement des ministères et des services publics interdit le recrutement de ceux qui, une fois leurs études terminées, vont à la recherche d'un premier emploi, ou de ceux qui ont des relations.

Tant que les politiques et attitudes actuelles vis-à-vis de l'emploi ne changeront pas la perspective pour l'avenir n'est peu réalisable Or, le taux de croissance de la main-d'àeuvre (pris ici dans le sens de "population en âge de travailler") sera quasiment égal, si ce n'est supérieur à celui de l'ensemble de la population dont la croissance annuelle est de 2,5%. L'on prévoit, par ailleurs, qu'entre 1980 et l'an 2000 en dehors des 70.000 qui chôment actuellement , 330.000 personnes viendront grossir les rangs de la main-d'oeuvre existante, supplément auquel il faudrait adjoindre les milliers d'individus qui pourraient produire, donc gagner, plus qu'ils ne le font actuellement. Au cours des 5 périodes quinquennales correspondant aux divers Plans Nationaux, la réserve de main-d'oeuvre comptera de nouveaux venus estimés en moyenne à :

13.600	entre 1980-85
15.400	" 1985-90
17.400	" 1990-95
20.000	" 1995-2000.

Au total, pour atteindre, vers l'an 2000, son objectif de ple emploi, l'économie mauritanienne devra créer 400.000 nouveaux emplois, s le double des emplois existant à l'heure actuelle.

L'évaluation des implications, en matière de main-d'oeuvre, de la stratégie de développement élaborée par RAMS pour remplacer l'actuelle politique de l'emploi, permet de conclure que le plein-emploi ne sera vraisemblablement pas réalisé vers l'an 2000. L'on peut, comme dans la présente étude, projeter le volume d'emploi suivant des hypothèses contentieuses mais raisonnables pour des options de production.

En supposant que les politiques et attitudes présentes vis-à-de l'emploi ne subissent aucun changement, l'économie mauritanienne aura déjà bien du mal à absorber une grande partie des 400.000 chômeurs exist En effet, la variante la plus pessimiste des projections indique que le volume de la main-d'oeuvre dont on a besoin actuellement sera le même en 2000, ce qui signifie que le surplus de main-d'oeuvre entregistré dans l'intervalle sera au chômage. La variante intermédiaire, ou moyenne, n'e pas plus rose. Elle montre, en effet, que 300.000 personnes, soit plus d tiers de la main-d'oeuvre ne sera pas utilisé. Enfin, la variante optimi liée à la réalisation des objectifs ambitieux de développement du secteu rural suggère que 100.000 personnes (12% de la main-d'oeuvre) seront au mage en l'an 2000.

Ces trois variantes supposent que l'on n'ait pris aucune mesu positive pour accroître la capacité de création d'emplois de l'économie. Les lignes de conduite ou options de développement proposée par RAMS, vi dont à montrer qu'un accroissement du volume d'emplois créés est possibl quel que soit le scénario de production adopté. Ainsi, l'Option corres-pondant au maintien des attitudes et politiques actuelles face au problè de l'emploi implique, pour le secteur privé, une minimisation de l'emplo et une maximisation des capitaux de production ; elle suppose que l'emba dans le secteur public ne tienne pas compte de l'affectation des employé L'Option A est diamétralement opposée à la pratique actuelle. Son mot cl "Utilisation de Toute la Main-d'Oeuvre Mauritanienne" annonce une approc recommandant l'emploi de la totalité de la main-d'oeuvre avant de songer recourir à l'usage de ressources -- déjà maigres -- pour accroître la pr ductivité et les revenus de ceux qui ont présentement un emploi. L'Optio située entre A et C a pour objet de créer un grand nombre d'emplois prod en conciliant une préoccupation sociale (absorption de la main-d'oeuvre) une préoccupation économique (efficacité de la production).

L'on dispose déjà de nombreux éléments issus de réorientation de politiques, de transformations d'institutions qui pourraient aider au

processus d'élaboration d'une stratégie de développement fondée sur les Options A ou B. Il importe, tout d'abord de veiller à l'adéquation des coûts du capital et du travail, de faire en sorte qu'ils reflètent, par exemple, l'existence relative de ces deux facteurs, qu'ils motivent efficacement les entreprises qui décident de leur dosage. A l'heure actuelle, le capital est sous-évalué ; les impôts frappent les importations de machines sont bas et le capital financier est assorti de faibles taux d'intérêt. Par ailleurs, le Code des Investissements prévoit des stimulants visant à promouvoir l'utilisation du capital. Mais, il se pourrait aussi que la main-d'oeuvre soit sur-évaluée dans le secteur moderne. Le Code du Travail donne aux travailleurs des avantages et droits qui découragent incontestablement l'embauche. Pour éliminer le préjugé existant contre les modes de production utilisant une main-d'oeuvre intensive, il convient d'abord de supprimer les subventions directes au capital, et si possible, les clauses responsables de l'augmentation du coût de la main-d'oeuvre. En poussant ce raisonnement un peu plus loin, l'on pourrait concevoir un Code d'Entrepreneurs pour remplacer l'actuel Codes des Investissements lequel récompenserait les entreprises utilisant une main-d'oeuvre intensive et faisant un usage rationnel du capital peu abondant.

Autre élément de la politique visant à créer des emplois : la régionalisation de la production non-agricole l'effort massif destiné à revitaliser et à provoquer l'expansion du secteur rural nécessitera des augmentations substantielles des éléments et domaines suivants : transformation des produits, entreposage, transports et commerce. La croissance des revenus ruraux se répercutera sur la taille des marchés qui consommeront alors certains produits manufacturés. Pour éviter que Nouakchott ne devienne le centre de toutes les activités du secondaire et du tertiaire, engendrées de façon prolifique par le développement rural, l'on devrait identifier un groupe de gros bourgs et de petites villes susceptibles de devenir des pôles régionaux de développement. A l'aide de stimulants et de financements appropriés, ces petites villes pourraient se charger des activités liées à la transofrmation des produits ainsi que du commerce pour leur interland. En effet, des petites entreprises ayant un rayon d'action limité emploieraient, sans aucun doute, plus de main-d'oeuvre que de grandes entreprises implantées à Nouakchott.

Le troisième élément de la politique visant à créer des emplois consiste à réorienter les ressources destinées à l'éducation vers l'alphabétisation de la majorité au lieu de dispenser des programmes d'enseignement complets à une poignée d'individus. (Voir l'étude RAMS l'Enseignement comme Instrument de Développement.) Même si ce changement de politique n'influence pas directement la création des emplois, il permettrait à ceux qui ne savent ni lire, ni écrire, ni compter, d'accéder aux emplois où l'on demande ce minimum, et aux autres d'être plus productifs dans les professions qu'ils exercent déjà. En outre, si l'alphabétisation accroît la productivité, notamment dans l'agriculture, la demande globale connaîtra, elle aussi une

augmentation, atteignant peut-être un stade où le marché économique pourra se permettre de disposer d'une plus grande variété d'activités.

Le quatrième et dernier élément du dossier "Création d'Emploi" consiste à redéfinir, au sein du secteur moderne, l'enseignement et la formation requise pour chaque type d'emploi. Actuellement, l'embauche, tant dans le secteur public que privé est soumise à des conditions tout à fait arbitraires, généralement des diplômes. Or, il arrive souvent que l'on n'ait presque pas besoin de l'enseignement suivi pour effectuer un travail donné, travail que pourrait parfaitement exécuter une personne possédant moins de diplômes. L'on pourrait, pourtant, réaliser des économies substantielles sur les maigres ressources allouées à l'enseignement si le secteur moderne voulait se pencher sur ce problème, s'il voulait éliminer le gaspillage que représente l'utilisation d'une main-d'oeuvre diplômée là où on n'en a pas besoin.

La principale conclusion de cette étude est que la situation de l'emploi constitue la composante la plus préoccupante du développement économique de la Mauritanie. Les prévisions les plus optimistes que l'on puisse faire en matière de croissance économique donnent des pronostics sombres pour l'emploi. Avec, d'une part, une grande fraction de la main-d'oeuvre au chômage, et d'autre part, une grande majorité de travailleurs sous-utilisés, il est presque certain que la Mauritanie court vers une crise sociale d'une ampleur incommensurable à l'heure actuelle. L'on peut certainement réduire les probabilités de tension sociale et de stagnation économique en faisant plus attention au problème du chômage. Il est clair quoi quelle politique de développement le Gouvernement Mauritanien suivra dans l'avenir la création d'emploi devra- -être un objectif visé.

Chapitre I Disponibilité de la Main-d'Oeuvre (1977)

En 1977, la main-d'oeuvre mauritanienne comptait 451.000 individus dont 345.000 ruraux (76,5%). Selon d'autres critères la classification, cette main-d'oeuvre se répartissait comme suit :

Sédentaires	301.000
Nomades	150.000
- - - - - - - - - - - - - - -	
Ruraux	195.000
Urbains	106.000

Le tableau I montre la répartition sectorielle de la main-d'oeuvre sédentaire. L'agriculture vient largement en tête avec 47,5% des travailleurs, suivie par le commerce et les transports : 12% (37.200 employés). La troisième catégorie la plus importante numériquement regroupait les apprentis, les retraités, etc. dont le nombre s'élevait à 37.100 personnes (12,3%) de

la main-d'oeuvre). Dans les zones urbaines, le commerce et les transports employaient 23.320 personnes, dont 21.200 apprentis et autres, le bâtiment et les travaux publics, 13.840 personnes.

La répartition régionale de la population sédentaire, par professions, apparaît au Tableau 2. Nouakchott vient en tête avec 52.220 personnes, suivi des régions de Gorgol (35.800), Trarza (30.860) Guidimaka (28.166), Brakna (26.690), et le Hodh Oriental (25.440). La région du sud recelait la plus forte concentration de main-d'oeuvre, après la capitale.

L'examen de la répartition régionale des ménages agricoles révèle une concentration similaire de la main-d'oeuvre (voir Tableau 2). Les chiffres les plus importants se trouvaient dans la vallée du Fleuve Sénégal, notamment dans les régions de Gorgol, d'Assaba et Brakna. Ces régions révèlent 50% de l'ensemble des ménages.

Les nomades, quoique plus dispersés, (Tableau 4) étaient concentrés dans les régions du sud et se répartissaient géographiquement comme suit : Trarza 106.000 (24%), Hodh Oriental 85.700 (19,5%), Hodh Occidental 64.000 (14,5%). Troisième foyer de concentration de la population nomade, le centre sud en contenait 136.500 (31%) répartis entre Tagant, Assaba et Brakna.

Défini comme l'ensemble des individus âgés de 15 à 64 ans, le stade de main-d'oeuvre a augmenté à raison de 2,23% en moyenne entre 1965 et 1977, passant de 544.000 à 709.000 personnes selon les recensements les plus récents. Plus d'un tiers de cette population appartenait à la tranche d'âge des 15 à 24 ans, les femmes étant plus nombreuses que les hommes : 130.226 contre 124.095. Il convient toutefois de préciser que la quantité d'hommes intégrant la main-d'oeuvre est supérieure à celle des femmes.

La comparaison des chiffres du stock de main-d'oeuvre entre 1965 et 1977, et l'analyse de la composition des chiffres de 1977 donnent des indications sur l'ampleur de la migration des jeunes mâles ruraux vers les centres urbains. En 1977, les chiffres concernant l'ensemble de la population montraient que les jeunes de 15 à 24 ans constituaient 35,8% du stock de main-d'oeuvre, pourcentage estimé à 35,8% chez les jeunes mâles sédentaires, et à 35% chez les nomades du même sexe. En d'autres termes, si le rapport des sédentaires aux nomades est de 2 à 1, cette même relation pour les personnes âgées de 15 à 24 ans est de 3 à 1. En effet, l'on trouvait 178.409 sédentaires dans ce groupe contre 75.912 nomades. Toujours dans cette classe d'âge le rapport des rurales aux citadines était de 3 à 1, relation conforme à la division population rurale/population urbaine.

Chapitre 2 Alphabétisation et Niveau d'Etudes de la Population et des Forces de Travail

Le niveau d'alphabétisation est considéré ici, comme un indicateur permettant, à la fois, de mesurer le niveau d'études de l'ensemble de la population et de juger de la qualité des forces de travail. C'est également une base utile à la détermination des besoins futurs en matière de formation. Il s'agit par conséquent d'un moyen de mesure ample permettant

Tableau 1

La Main d'Oeuvre Sédentaire : Répartition Sectorielle

Secteur	Zones Urbaines		Zones Rurales		Total	
	Chifrres	%	Chiffres	%	Chiffres	
Agriculture	7.730	7,3	135,080	69,3	142.810	47
Industrie	3.170	3,0	620	0,3	3.790	1
Artisanat	5.640	5,3	6.840	3,5	12.480	4
Administration et Communications	6.760	6,4	610	0,3	7,370	2
Bâtiment et TP	13,840	13,1	2.720	1,4	16.560	5
Commerce et Transport	23.320	22,0	13.900	7,1	37,220	12
Professions libérales et Techniciens	1.680	1,6	410	0,2	2.090	0
Forces Armées et de Sécurité	7,760	7,3	8.070	4,1	15,830	5
Institutions Sociales	14.830	14,0	10.870	5,6	25.700	8
Apprentis, retraités et sans qualifications	21.200	20,0	15.900	8,2	37.100	12
Total	105.930	100.0	195.020	100,0	300.950	100,

Tableau 2

La Main d'Oeuvre Sédentaire : Répartition Régionale par Profession
(1977)

	Nouak-chott	Hodh Orient.	Hodh Occid.	Assaba	Gorgol	Brakna	Trarza	Adrar	Dakhlet Noudhibou	Tagant	Guidi-makha	Tiris Zemmour	Inchiri	Total
Agriculture	1.550	15,640	18.060	21.800	27.040	17.610	10,450	8.380	410	6.080	25.050	190	850	142.610
Industrie	500	–	20	10	60	50	150	60	1,630	30	90	830	320	3.750
Artisan	2.490	1,660	890	760	1,250	1.360	1.610	600	250	720	660	120	90	12.480
Admini.et Communications	4.430	170	170	120	350	250	300	200	740	70	20	380	80	7.280
Construction,et TP	8.200	560	590	390	740	960	1.040	840	1.560	290	280	720	150	16.320
Commerce et Transport	10,780	2,142	1,320	2.840	2,070	2.110	6.980	1.570	3.020	640	820	1.890	500	6.650
Profes. Libé. et Techniques	1,020	70	60	60	40	60	120	40	160	30	160	150	60	2.050
Forces Armées et de Sécurité	3.240	560	190	80	230	320	1.020	2.750	560	390	60	1,400	270	11,070
Institutions Sociales	7.490	1.900	1.800	1,670	1,450	2,160	4.130	880	1.120	1,290	430	740	380	25.440
Apprentis, retraités et autres sans qualifications	12,520	2,740	1.710	4,080	2.570	1.810	5.110	1.410	880	1.130	740	1,460	510	36.670
Total	52,220	25.440	19,810	31,310	35,800	26.690	30.860	11.730	10.330	10.670	28.166	7.880	3.210	294.261

Source: Recensement National.

Tableau 3

Ménages Agricoles et Population (1977)

Region	Ménages	Population
Nouakchott	522	3.386
Hodh Oriental	6.756	39.236
Hodh Occidental	5.639	34.455
Assaba	8.911	52.967
Gorgol	13.733	92.057
Brakna	8.887	56.874
Trarza	4.818	32.109
Adrar	1.957	11.608
Nouadhibou	187	882
Tagant	2.687	17.240
Guidimakha	6.913	55.798
Tiris Zemmour	39	245
Inchiri	343	1.957
Total	61.392	398.814

Source: Recensement

Tableau 4

Population Nomade (1977)

Region	Nombre d'Individus	%
Nouakchott	-	-
Hodh Oriental	85.700	19,5
Hodh Occidental	64.000	14,5
Assaba	43.400	9,9
Gorgol	16.400	3,7
Brakna	50.600	11,5
Trarza	106.100	24,0
Adrar	17.700	4,0
Nouadhibou	100	-
Tagant	42.500	9,7
Guidimakha	9.000	2,0
Tiris Zemmour	700	0,2
Inchiri	7.800	1,8
Total	440.000	100,0

d'évaluer l'éventail des aptitudes actuelles et prospectives. L'aptitude à lire et à écrire n'est pas toujours nécessaire pour l'exécution de certaines tâches ; elle constitue, cependant, un repère utile dans la plupart des cas, et une conditions sine qua non dans bon nombre d'emplois.

En Mauritanie, la population alphabétisée était estimée à 191.000 individus en 1977, ce qui correspondait à 17% des personnes âgées de 6 ans et plus. 55.000 d'entre elles lisaient et écrivaient l'arabe, et 1.000, d'autres langues. Les citadins alphabétisés représentaient 37% de cette population (92.000) contre 12% de ruraux (99.000), la proportion de nomades alphabétisés n'étant que de 10%. (Voir le Tableau 5 pour plus d'informations).

Le Tableau 7 traite du niveau d'études de la population sédentaire. Dans ce groupe, près de 170.000 personnes possédaient des rudiments d'éducation ; 60% d'entre elles avaient été formées dans une écoles publique formelle et se répartissaient comme suit : éducation primaire 85.000 environ, éducation secondaire 17.540, enseignement technique ou professionnel avancé 3.500

Le Tableau 6 donne les niveaux d'alphabétisation de la population sédentaire, par profession, les chiffres les plus élevés se trouvant dans le commerce, les transports et l'agriculture. L'on trouvait, cependant, des taux d'alphabétisation plus élevés dans les professions suivantes : profession libérales, techniciens, administration, communications. 90% de la population n'avait reçu aucun enseignement formel.

La quasi totalité de ceux qui avaient fait les études formelles étaient des sédentaires, et parmi eux, ceux qui avaient reçu un enseignement technique ou professionnel faisaient partie des forces de travail salariées. Chez les sédentaires dont le niveau d'études ne dépassait pas l'enseignement primaire, l'on trouvait 4 élèves pour 1 travailleur. Il y avait aussi les chômeurs ayant fait "des études" parmi lesquels4.000 diplômés de l'enseignement primaire (5%) et plus de 1.000 diplômés de l'enseignement secondaire (6,6%).

La grande majorité de la population nomade (329.865) ou 92% de l'ensemble n'avait reçu aucune éducation formelle, mais possédait des rudiments d'éducation traditionnelle. Les nomades se répartissaient, selon le niveau d'études, comme suit : éducation traditionnelle 19.203 (5%) ; éducation traditionnelle dans une structure organisée 8.319 (2%) ; rudiments d'enseignement primaire 1.840 (0,5%) ; enseignement secondaire ou supérieur 75 (0,02%). Dans l'ensemble, les chiffres étaient plus bas pour les femmes que pour les hommes.

Dans les forces de travail sédentaires estimées à 301.000 individus l'on dénombrait quelques 69.000 personnes alphabétisées (23%), le reste étant composé d'inactifs, d'étudiants notamment.

Tableau 5

Nombre de Personnes Alphabétisées et Niveau d'Alphabétisation de la Population Agée de 6 ans et plus (1977)

	Citadins		Ruraux							
			Sédentaires		Nomades		Total		Totan National	
	Chiffres (000)	%	Chiffres (000)	%	Chiffres (000)	%	Chiffres (000)	%	Chiffres (000)	%
Ne sachant lire et écrire le français	38	12	16	4	1	0.4	17	2	55	5
N'écrivant et ne lisant que l'arabe	35	16	38	8	58	10	76	111	10	
N'écrivant et ne lisant que le français	18	8	5	0.8	1	0.07	6	0.5	24	2
Lisant et écrivant d'autres langues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des Alphabétisés	91	37	59	12	40	10	99	12	191	17

Source: 1977 Données fournies par l'ordinateur, Tableau T.17(1977)- Données résumées sans réajustements.

Tableau 6

Main-d'Oeuvre Sédentaire Alphabétisée et Analphabètes par Professions

(1977)

(en milliers)

Profession	Alphabétisés (%)	Analphabétisés (%)	Total (%)
Sans emploi	9.5 (26)	26.9 (74)	36.4
Agriculture	10.0 (7)	133,0 (93)	143.0
Industrie	1.6 (44)	2.0 (56)	3.6
Artisanat	2.2 (17)	10,7 (83)	12.9
Administrators et Communications	6.5 (88)	0,9 (12)	7.4
Bâtiment et Public Works	4.8 (29)	12.0 (71)	16.8
Commerce et Transports	16.6	20.5	37.1
Profession Libérales et Techniques	1.7 (85)	0,3 (15)	2.0
Forces Armées et de Sécurité	9.2 (58)	6.6 (42)	15.8
Institutions Sociales	7.4 (28)	18.9 (72)	26.3
Total	69.2 (23)	232.1 (77)	301.3

Source : Recensement de 1977, chiffres provisoires.

Tableau 7

Niveau d'Etudes de la Population Sédentaire Agée de 6 ans et Plus

Répartition par Type d'Activité, d'Enseignement et par Sexe

Niveau d'Etudes		Sans Emploi	Travailleur Salarié	Travailleur dépendant	Travailleur Indépendant	Propriétaire	Serviteur	Ménagère	Handicapé, malade, vieux	Etudiant	Autres Oisifs	Total
Sans ou débutant de l'enseignement tradition.	Hommes	19.880	33 620	5.820	78.100	220	30.650	0	7.020	4.880	67.920	248.110
	Femmes	10.600	4.390	5.860	14.990	10	26.540	144.430	21.620	2.800	79.460	310.700
	Total	30.480	38.010	11.680	93.090	230	57.190	144.430	28.640	7.680	147.380	558.810
Education familiale traditionnelle	Hommes	3.760	4.260	410	15.260	190	2.170	0	1.700	370	1.780	29.900
	Femmes	1.620	140	80	1.460	0	560	15.340	3.460	50	1.630	24.340
	Total	5.380	4.400	490	16.720	190	2.730	15.340	5.160	420	3.410	54.240
Education traditionnelle structurée	Hommes	1.160	1.360	70	5.250	70	210	0	680	100	540	9.440
	Femmes	90	20	0	50	0	10	780	110	0	90	1.150
	Total	1.250	1.380	70	5.300	70	220	780	790	100	650	10.590
Enseignement primaire	Hommes	2.790	10.760	410	2.500	30	800	0	140	39.180	970	57.580
	Femmes	1.360	1.340	10	80	0	110	2.940	30	19.780	920	26.570
	Total	4.150	12.100	420	2.580	30	910	2.940	170	58.960	1.890	84.150
Enseignement secondaire et supérieur	Hommes	980	6.540	40	330	40	20	0	40	6.550	80	14.620
	Femmes	170	880	10	30	0	0	560	10	1.260	0	2.920
	Total	1.150	7.420	50	360	40	20	560	50	7.810	80	17.540
Enseignements techniques et professionnel	Hommes	40	2.430	0	20	10	0	0	0	490	10	3.000
	Femmes	0	330	0	0	0	0	70	0	60	0	460
	Total	40	2,760	0	20	10	0	70	0	550	10	3.460
Grand Total	Hommes	28.610	58.970	6.750	101.460	560	33.850	0	9.580	51.570	71.300	362.650
	Femmes	13.840	7.100	5.960	16.610	10	27.220	164,120	25.230	23.950	82.100	366.140
	Total	42.450	66.070	12.710	118.070	570	61.070	164,120	34.810	75.520	153.400	728.790

Source : Bureau de la Statistique, basé sur le Recensement de 1977.

L'éducation est analysée dans le rapport du RAMS "Evaluation du Système Formel de Formation en Fonction des Objectifs de Développement" qui indique que l'enseignement en Mauritanie est mal adapté aux besoins du pays. Une proportion faible de budget national est consacrée pour l'enseignement technique et la formation professionnelle.

Chapitre 3 Projections de la Disponibilité de la Main-d'Oeuvre

Population, Stock de Main-d'Oeuvre, Forces de Travail

Selon le recensement démographique de 1977, la population totale estimée à 1.339.700 personnes contenait 708.900 (52,9%) individus âgés de 15 à 64 ans. Ce groupe, considéré comme le potentiel de personnes en âge de travailler, [1] est appelé "stock de main-d'oeuvre"- 451.600 personnes appartenant à cette catégorie en 1977, (63,7%)faisaient partie du stock de main-d'oeuvre, terme qui désigne, ici, toute personne ayant une activité productive (les employés) plus celles qui se déclarent en quête d'emploi : (les chômeurs).

Le Tableau 3.1 présente les projections des principaux aggrégats jusqu'en l'an 2000 ainsi que la situation en 1977.

Tableau 3.1

Population, Stock de Main-d'Oeuvre et Forces de Travail, 1977-2000
(en milliers)

	1977	1980	1985	1990	1995	2000
Population globale	1.339.7	1.443	1.636	1.852	2.096	2.371
Sédentaires	895.7	1.034	1.273	1.522	1.792	2.089
Nomades	440.0	409	363	330	304	282
Stock Globale de Main-d'Oeuvre	708.9	756	864	984	1.121	1.276
Forces de Travail Globale	451.0	482	550	627	714	813
Forces de Travail Sédentaire	301.	343	427	515	611	717
Forces de Travail Nomade	150.0	139	123	112	103	96

Source : RAMS, La Situation de l'Emploi, 1980 Tableau 4.1

1) En fait, la tranche d'âge de 12 à 14 ans comporte beaucoup de personnes actives. Il en est de même dans la catégorie des plus de 65 ans. L'adoption de la fourchette 15-64 ans reflète l'objectif du RAMS de mettre en évidence les gens en fleur de l'âge dont l'emploi et le revenu représentant la clef du bien-être familial.

Hypothèses

1. Le taux de croissance annuelle est de 2,5% comme dans les Projections Démographiques.

2. Le stock de main-d'oeuvre (15 à 64 ans) reste une proportion constante de la population (53% environ.)

3. Le taux participatif de la main-d'oeuvre reste constant (60% du stock de main-d'oeuvre).

4. Les nomades se sédentarisent, comme l'indiquent les Projections Démographiques.

5. Le pourcentage des forces de travail nomades ne change pas (34% des nomades).

Les hypothèses sommaires du Tableau 3.1 sont jugées les seules suppositions pratiques que l'on puisse avancer en raison de l'inconstance du recensement démographique de 1977, de l'insuffisance des informations disponibles. Il eut été préférable, au plan méthodologique, de projeter d'abord le stock de main-d'oeuvre en fonction des taux de longévité par classe d'âge et par sexe, puis la main-d'oeuvre par taux participatif et par sexe, mais la qualité des données sous-tendant notamment le groupe des 0 à 9 ans dans le recensement a rendu de telles projections peu fiables puisque l'on a utilisé ici des procédés arbitraires. L'on aurait pu retenir des différences inférieures à 5% (entre les évaluations données dans la présente étude et celles qu'aurait produites une procédure "correcte") pour la période allant jusqu'à 1990, et de 10% pour la période allant jusqu'à l'an 2000. Les variations éventuelles des taux participatifs des forces du travail auxquelles il convient d'ajouter celles des taux de natalité et de mortalité, plus la migration, sont énormes.

D'après le Tableau 3.1, les projections de l'ensemble des forces du travail révèlent une augmentation de 482.000 à 813.000 entre 1980 et l'an 2000. Pour que le volume des forces du travail soit résorbé, l'économie mauritanienne devra créer 331.000 emplois en 20 ans. A ce propos, le nombre d'emplois à créer se répartit comme suit, en périodes quinquennales :

1980-85	13.600	emplois	par an
1985-90	15.000	"	"
1990-95	17.400	"	"
1995-2000	20.000	"	"

Il sera necessaire, à un moment ou à un autre, de donner du travail aux chômeurs actuels estimés à 70.000 en 1980 (Voir chapitre 4.)

Les projections de la croissance numérique des chômeurs sont modérées. Historiquement, les pays ayant atteint un niveau de développement analogue à celui de la Mauritanie tendaient à connaître une augmentation et non une stagnation du taux participatif des forces du travail, à mesure que les femmes ont été obligées de travailler

(insuffisance du salaire du conjoint par rapport aux besoins de la famille); propulsées dans la vie active par l'explosion d'ambitions nées de la vulgarisation de l'alphabétisation ; libérées des quelques charges maternelles par la réduction des nombres d'enfants.

On devrait compte aussi des femmes dans les zones rurales qui cultivent les terres une fois que leur époux travaille en ville. Ce fait gonfle le nombre d'employéa quoique les chiffres disponibles n'en tiennent pas compte. Actuellement les taux de participation, par classes d'âge, sont très bas chez les mauritaniennes. Ils sont en effet inférieurs à 30% de la réserve féminine de main-d'oeuvre, et ce, même dans la fourchette des 15 à 24 ans ; (voir Tableau 3.2). Il est fort probable que le taux participatif de la main-d'oeuvre feminine augmentent sensiblement au cours des dix années à venir, mais une précision du moment où ce phénomène se produira est impossible, l'heure actuelle. Entre temps, la Mauritanie éprouvera des difficultés à donner du travail aux chercheurs de premier emploi dont la projection a été faite sur la base de taux de participation constants.

Une observation importante à noter, en examinant le rapport entre la population totale et les forces du travail : le taux élevé de dépendance, c'est-à-dire qu'un nombre important de la population dépend sur le revenu d'une seule personne. On constate que ce taux est relativement haut en Mauritanie.

Tableau 3.2

Taux Participatif des Forces du Travail de la Population Sédentaire, Agée de 15 ans et Plus 1977

Groupe d'Age	Hommes	Femmes	Total
15 - 64	89,4%	25,3%	56,6%
15 - 19	66,6%	28,0%	47,1
20 - 24	92,3	29,3	62,2
25 - 29	96,8	23,8	60,0
30 - 34	98,5	25,7	59,2
35 - 39	98,6	23,9	60,7
40 - 44	98,1	24,2	59,5
45 - 49	97,1	22,6	59,1
50 - 54	93,8	24,0	65,9
55 - 59	92,3	31,5	54,5
60 - 64	83,2	16,8	46,2
65 - 69	75,2	12,9	43,6
70 - 74	56,4	10,0	29,3
75 +	35,1	4,9	16,1

Source : Calculs du RAMS à partir du tableau SA 10 du Recensement.

Chapitre 4 Demande d'Emplois de l'Economie Mauritanienne (1980-2000)

Introduction

Ce chapitre a pour objet d'analyser l'impact sur l'emploi des options de production sectorielles formulées dans le rapport RAMS sur les Options de Développement "Production Rurale". La principale conclusion de ce chapitre est qu'il existe un grand éventail de situation d'emplois possibles pour l'avenir et que la variété de ces situations dépend à la fois des options de production sélectionnées et de l'intensité d'utilisation de la main-d'oeuvre. L'on montrera plus loin, que, la Mauritanie peut, au mieux, espérer maintenir le niveau actuel d'utilisation de la main-d'oeuvre, bien que ce dernier laisse à désirer, et s'attendre au pire à une stagnation des possibilités d'emplois qui acculerait 330.000 personnes de plus au chômage total.

Au cours des deux dernières décennies, la Mauritanie a appliqué une politique de développement basée sur le principe de construire un secteur industriel et commercial moderne, sans tenir compte de la base de toute économie : l'intérieur du pays, ou encore le secteur rural. L'atrophie constatée depuis l'indépendance de l'agriculture et de l'élevage est dûe, dans une certaine mesure, aux intempéries, les causes principales de cet état de choses ayant été négligées par les autorités mauritaniennes qui, dans leur désir compréhensible de modernisation ont mal interprété le parcours d'autres sociétés, affamant ainsi le secteur rural (y compris le secteur productif), directement en pratiquant une certaine politique de dépenses, et indirectement, en réservant l'éducation, de la santé et les emplois aux zones urbaines.

Le résultat des deux premières décennies d'existence de la Mauritanie, en tant que nation, est par conséquent un chômage peu flatteur qui ne connaîtra pas d'amélioration avant l'an 2000, d'après les prévisions les plus optimistes. En effet 20 années d'effort de modernisation ont produit 1.500 emplois dans le secteur de la manufacture, moins de 10.000 dans le secteur minier, et quelques milliers dans les transports, le commerce et les services, plus 9.000 emplois environ dans l'administration. Au total, moins de 10% des forces du travail mauritaniennes se trouvent dans le secteur moderne. Or la quasi-totalité des efforts de développement déployés par le gouvernement pendant 20 ans ont porté sur ce secteur. Même en excluant les intempéries, une telle stratégie aurait conduit à un dualisme entre Nouakchott/Nouadhibou et le reste du pays, lequel dualisme aurait été aussi marqué qu'aujourd'hui. Il est évident que l'avenir de l'emploi dépend des voies choisies par le GRIM pour la mise en oeuvre des Plans actuels et futurs. Les projections des besoins d'emploi présentées dans cette étude ont pour objet de montrer l'effet d'une politique donnée sur ces derniers.

Une bonne connaissance de la méthodologie utilisée pour l'élaboration des projections des besoins d'emploi est nécessaire car il n'existe

aucune méthode unanimement acceptée et acceptable d'élaboration de telles projections, et cela pour la bonne raison que bon nombre de variables comportent un haut degré d'incertitude. Il est plus aisé, en revanche de projeter les stocks de main-d'oeuvre, les individus à classer dans la fourchette des 15 à 59 ans étant déjà nés, même si l'on doit compter avec la mortalité dans une certaine mesure, (voir Chapitre 3). Les prévisions concernant l'envergure des forces du travail introduisent, elles aussi, une variable supplémentaire (la migration est encore un autre facteur en Mauritanie) : le taux participatif de la main-d'oeuvre, chiffre qui évolue très lentement, en général. Faites sur 5, 10 ou 20 ans à partir d'aujourd'hui, les projections du stock de main-d'oeuvre sont donc plus fiables que celles des demandes d'emplois. Toutefois, l'on ne peut éviter de tenter de projeter ce facteur puisqu'il fait partie du processus de planification du développement économique.

Les Projections : Données de Base

La situation actuelle de l'emploi, définie par RAMS est décrite au Tableau 4.1 sous forme d'un plan général qui servira à l'élaboration des projections de ce chapitre. L'ensemble de la main-d'oeuvre estimée à 482.000 personnes en 1980, moins les 413.000 individus ayant un emploi actuellement, donne une quantité de chômeurs estimée à 69.000 personnes représentant 14,3% des forces du travail. Le Tableau montre clairement la prédominance du secteur primaire, prioritaire par le nombre d'activités économiques qu'il fournit à la population active. Ce secteur emploit, en effet, 69,8% des travailleurs en 1980 répartis quasiment à parts égales entre les sédentaires et nomades actifs.[1] Ce tableau montre aussi la faiblesse relative du secteur secondaire, secteur généralement associé au processus de développement qui n'emploit que 8,2% de la population active en 1980. En fait, le secteur "Moderne" digne de ce nom, à savoir, les mines, la manufacture, et une fraction de l'industrie du bâtiment est si réduit que sa capacité d'absorption du supplément de main-d'oeuvre disponible au cours des deux prochaines années est très limitée. Comme l'indique l'étude effectuée par RAMS sur la Situation de l'Emploi, la création d'emplois urbains se produira surtout dans le secteur informel de la production artisanale, la partie la moins organisée du secteur commercial et l'Etat.

Hypothèses Employées dans l'Elaboration des Projections

Les Tableaux 4.2, 4.3, et 4.4 contiennent les suppositions qui sous-tendent les projections des besoins en main-d'oeuvre, par secteur, de 1980 à l'an 2000. L'hétérogénéité des hypothèses provient de variable activités de production et des moyens par lesquels la main-d'oeuvre intègre le processus de production. A ce stade, des commentaires généraux et avertissements s'imposent :

---

1) Outre les 109.000 nomades pasteurs, l'on trouve près de 22.000 nomades dans l'agriculture.

Tableau 4.1

L'Emploi en 1977 et en 1980

	1977	1980
Secteur Primaire	281.339	284.291
Agriculture	125.796	134.869
(Irriguée)	(1.795)	(4.311)
(Autre)	(124.001)	(130.558)
Elevage	152.470	145.161
(Sédentaires)	(36.147)	(36.147)
(Nomades)	(116.323)	(109.014)
Pêche	2.362	3.500
Sylviculture	711	711
Secteur Secondaire	33.578	33.707
Mines	7.278	5.701
Manufacture moderne	1.541	1.541
Production artisanale	15.194	16.900
Bâtiment et T.P.	9.565	9.565
Secteur Tertiaire	91.608	94.800
Transport, Commerce, Services	62.709	65.901
Institutions gouvernementales - financiers	28.899	28.899
Total global	406.525	412.798

Sources

1977 : RAMS, La Situation de l'Emploi, Tableau 3.12 et passim

1980 : L'Agriculture et la Pêche, basées sur l'Etude traitant des politiques optionnelles en matière de Production Rurale.

L'Elevage : On suppose que les nomades se sédentarisent (et qu'ils abandonnent ce secteur) à raison de 2,14% par an, comme l'indiquent les Projections Démographiques faites par RAMS. La proportion des bergers et sylviculteurs sédentaires reste constante. Secteurs Secondaire et Tertiaire : mêmes sources que pour les chiffres de 1977, mais élgèrement réajustés.

- 19 -

1. La plupart des activités économiques qu'elles soient agricoles ou manufacturières recèlent une grande flexibilité en ce qui concerne le rapport de la main-d'oeuvre à d'autres facteurs de production tels la terre et le capital. L'on peut obtenir une augmentation du rendement sectoriel sans accroître la quantité d'emplois, de même l'emploi peut augmenter sans que le rendement subisse un accroissement ; les deux éléments, enfin, peuvent augmenter dans des proportions égales ou non. Théoriquement, les entreprises (fermiers traditionnels y compris) essayeront de retenir la combinaison la plus efficace de ces deux éléments (la moins onéreuse, en fait) pour obtenir le rendement escompté ; mais, dans la réalité (tant dans les pays développés que dans ceux en voie de développement), les pratiques traditionnelles et institutions font que les modèles observés sont différent des implications de la théorie économique. Aussi n'y a t-il aucune raison particulière de supposer une relation définie entre l'augmentation du rendement et celle de l'emploi ; bien que l'on doive faire comme si une telle relation existait pour les besoins des projections qui nous occupent ici.

2. Autre remarque liée à ce qui précède : une augmentation donnée du rendement peut se répartir entre un nombre plus ou moins grand de travailleurs. Cela signifie, en d'autres termes, que le rendement par travailleur, ou productivité, peut être plus ou moins élevé. Ceci implique des revenus individuels plus ou moins élevés eux aussi. Afin d'effectuer des sélections technologiques, l'on doit se rendre compte que les améliorations de productivité, et partant des revenus plus élevés, peuvent entrer en conflit avec des niveaux d'utilisation plus élevés de la main-d'oeuvre. Ceci vaut autant pour les secteurs traditionnels que pour les secteurs modernes. Par exemple, le nombre de bêtes dont s'occupe un berger ne saurait être technologiquement constant. Il se pourrait, en outre que l'introduction de l'efficacité dans ce domaine ait des conséquences sociales désastreuses si cette notion implique une réduction de la main-d'oeuvre pastorale. En conséquence, pour un rendement donné, l'augmentation de la productivité de la main-d'oeuvre implique une réduction quantitative de cette dernière.

3. Il n'y a aucune raison pour qu'une société donné répartisse la quantité de travail disponible d'une façon plutôt que d'une autre. Par exemple, une société donnée peut choisir d'employer tous ceux qui veulent travailler, même si cela se traduit par une durée de travail de 4 heures par jour et par tête. Face à la même situation, une autre société choisira peut-être de n'employer que la moitié de la main-d'oeuvre à raison de 8 heures par jour et laisser le reste de la population au chômage. Les sociétés africaines traditionnelles ont généralement opté pour la première solution, les sociétés capitalistes modernes, pour la seconde. L'on doit tenir compte de telles réalités lorsque l'on envisage l'avenir dans ce

domaine.

4. Le mot "emploi" est utilisé ici avec moins d'enthousiame que l'expression "demande d'emplois", le mot "emploi" connotant un système de travail salarié qui n'existe pas toujours en Mauritanie, le document intitulé Situation de le Emploi montre, du reste, que les indépendants constituent le groupe le plus important numériquement, les employés étant moins nombreux, et de loin. L'expression "demande d'emploi" est plus générale et plus satisfaisante que le mot "emploi". Elle suggère en effet que "demande" pourte sur la quantité de travail et non sur le nombre d'individus nécessaire à l'obtention d'un rendement donné.

La remarque qui précède implique, concrètement, que "les élasticités d'augmentation de production liées à l'emploi" peuvent varier considérablement. Comme l'indique le tableau, les différences existant entre les variantes fortes et les variantes faibles des projections des demandes d'emplois sont souvent dûes aux seules différences introduites dans les valeurs représentant l'élasticité de l'emploi. Dans le Chapitre 5, nous verrons que cette élasticité peut être perçue comme un paramètre propre à une politique donnée ; l'on peut donc utiliser les variations de la valeur de cette élasticité pour montrer l'impact d'une politique donnée sur le volume d'emplois créés durant la période d'expansion d'un secteur économique donné.

Les Projections

Le Tableau 4.5.a montre les projections de demande d'emplois dans le secteur primaire (agriculture) et le Tableau 4.5.b celles des secteurs secondaire et tertiaire. Ce dernier tableau contient également la synthèes des projections de la totalité des besoins en matière d'emploi. Ces deux deux tableaux indiquent clairement que l'économie mauritanienne aura du mal à fournir des emplois productifs à tous ceux qui intègrent la main-d'oeuvre dans les deux prochaines décennies. La variante faible des projections de l'emploi montre un déclin lent, mais régulier de la demande d'emplois dans le secteyr primaire, ainsi qu'une stagnation globale globale. Il importe de rappeler que dans la plupart des secteurs la variante "faible" correspond à un prolongement de tendances passées. La variante "forte" des projections de l'emploi, qui pour l'agriculture est basée sur des objectifs très optimistes dans le domaine de l'auto-suffisance alimentaire avant l'an 2000, et sur le maintien des niveaux actuels de la main-d'oeuvre utilisée dans l'élevage, produit un taux de croissance de l'emploi, dans le secteur primaire, situé en dessous du taux naturel de la croissance démographique. Quelle que soit la perspective adoptée, les résultats des projections de demande d'emplois sont peu réjouissants. L'examen d'une série d'hypothèses tenues pour raisonnables à l'heure actuelle, permet de conclure que l'économie mauritanienne ne peut faire mieux que de maintenir son niveau actuel d'utilisation de la main-d'oeuvre, bien que ce niveau laisse à désirer. Ceci apparaît clairement dans le Tableau 4.6 où l'on compare les projections de la disponibilité

Tableau 4.2

Projections de Demande d'Emplois : Hypothèses

Secteur Primaire

Sous-Secteur	Variantes	Hypothèses
Agriculture		
a. Agric. irriguée	"Forte"	L'irrigation évolue comme prévu par l'Option A_1* de la Production Rurale
	"Moyenne"	" " " " " A_2 " " "
	"Faible "	" " " " " A_3 " " "
		- Pour toutes les variantes; le rapport de la surface disponible à la main-d'oeuvre passe de 0,25 ha par travailleur en 1980, à 0,5 ha en 1985, 0,75 ha en 1990, 1 ha en 1995 et 1,5 ha en l'an 2000
		- Les personnes supposées travailler à plein temps dans l'agriculture irriguée ne commenceront ce régime qu'en 1990. Avant cette date, ils sont supposés travailler le 1/4 du temps en 1980, et la 1/2 en 1985.
b. Autres formes d'agriculture	"Forte"	L'on suppose que la quantité de personnes travaillant dans les oasis est 25.000 sur toute la période
		Le taux de croissance du reste est identique au taux de croissance naturel de la population (2,5% par an). Même hypothèse que pour la Production Rurale
	"Moyenne"	"Autre forme d'agriculture" : La demande d'emploi reste contante. "Autre forme d'agriculture" : La demande d'emploi diminue pour que l'emploi de l'ensemble de l'agriculture reste constante.
Elevage	"Forte"	L'amélioration des espèces et des marchés permet de stabiliser l'ensemble de demande d'emploi. (Les nomades se sédentarisent, mais ils continuent de faire l'élevage).
	"Moyenne"	Les nomades se sédentarisent et abandonnent l'élevage, l'emploi reste constant dans l'élevage sédentaire.
	"Faible"	Réduction des bergers nomades et sédentaires ; les sédentaires à raison de 2% par an.
Pêche	"Forte"	Chiffres fournis par RAMS : Production Rurale, "Option P_2"
	"Moyenne"	Chiffres fournis par RAMS : Production Rurale, "Option P_3"
	"Faible"	Extrapolation approximative de la dernière décennie.
Sylviculture	"Forte" "Moyenne" "et Faible"	Ce sont essentiellement des suppositions faites à partir du Plan de Redressement (1978) et des conversations tenues avec l'équipe de l'USAID qui s'occupe du projet "Ressources Renouvelables"

* Voir les Tableaux 4.8 - 4.10 pour des explications des Options.

Tableau 4.3

Projections de Demande d'Emplois : Hypothèses

Secteur Secondaire

Sous-Secteur	Variante	Hypothèses
Mines	"Forte"	Le secteur minier retrouve le niveau de 1977 d'ici à 1985, et l'embauche augmente de 1% en supposant la réouverture du gisement d'Akjoujt et de nouvelles découvertes.
	"Moyenne"	Le secteur minier retouve le niveau d'avant-guerre d'ici à 1985 et l'emploi reste constant
	"Faible"	L'emploi reste au même niveau qu'en 1980
Manufactures	"Forte"	Taux de croissance du rendement annoncé dans le Plan de Redressement (10% de 1980-90) puis, 8,9% de 1990 à 2000. Politiques Optionnelles de Macro-économie, scénario B (10%, puis 6,9% par an - Elasticité de l'embauche = 1/2*
	"Moyenne"	1980-90 : Taux de croissance du rendement annoncée par le Plan de Redressement (Voir ci-dessus-) 1990-2000 - Politiques Optionnelles de Macro-économique (RAMS) Scénario A (8% puis 5,7%) Elasticité de l'embauche = 1/2.
	"Faible	Identique à l'option "moyenne", mais taux d'élasticité de l'embauche = 1/4
Production Animale	"Forte"	Basé sur les documents suivants : - B.I.T., Recherches sur le Secteur Informel de Nouakchott - RAMS, Recensement du Secteur Informel - Même taux de croissance du rendement que celui de la variante "Forte" du sous-secteur "Manufacture" ; élasticité de l'embauche = 2/3
	"Moyenne"	Croissance du rendement identique à la variante "moyenne" du sous secteur "Manufacture". Elasticité de l'embauche = 2/3
	"Faible"	Croissance du rendement analogue à la variante "moyenne" du sous-secteur "Manufacture". Elasticité de l'embauche = 1/3
Bâtiment et T.P.	"Forte"	1980-85 : pas de croissance ; puis rendement prévu par le Plan de Redressement pour la période 1985-90 : (9,4%) et enfin, comme prévu par les optionnelles de Développement Macro-économie; scénario B, pour la période 1990-2000 : 4,8% puis 3,3%. Elasticité de l'embauche 2/3.
	"Moyenne"	Même hypothèse que pour la variante Forte, sauf que l'élasticité de l'emploi = 1/3.
	"Faible"	1980-90 : pas de croissance. Pour la période 1990-2000, (3,3% puis 2,5%) comme prévu par les Politiques Optionnelles de Macro-économie (RAMS) Scènario A. Elasticité de l'embauche = 1/3.

* Le taux de croissance de l'embauche est supérieur de moitié à celui de la croissance du rendement.

Tableau 4.4

Projection de Demande d'Emplois : Hypothèses Secteur Tertiaire

Sous-Secteur	Variante	Hypothèses
Transports . Commerce et Services	"Forte"	1980-90 (4,1% puis 3,9%) comme prévu par le Plan de Redressement. 1990-2000 (5,7% puis 3,6%) comme prévu par les Options de Développement Macro-économie Scénario B. Elasticité de l'embauche = 1.
	"Moyenne"	Même taux de croissance du rendement que pour la variante "forte" ; élasticité de l'embauche = 2/3.
	"Faible"	1980-90, identique à la variante "forte". 1990-2000 (4,4% puis 2,9%) comme prévu par les Options de Développement Macro-économie, scénario A. Elasticité de l'embauche = 1/2.
Services Gouvernementaux et Financiers	Toutes les Variantes	Le volume des forces armées et de sécurité (15.547 en 1977) reste le même pendant toute la période.
	"Forte"	Le reste estimé à 13.352 (1977 et 1980) augmente à raison de 5% par an (selon une tendance historique approximative)
	"Moyenne"	Le reste estimé à 13.352 augmente de 3% par an (croissance approximative du vrai budget de l'Etat, information tirée des Options de Développement de Santé et de Nutrition - 1ère Partie - Tableau 19.
	"Faible"	Le reste estimé à 13.352 augmente de 1% par an.

Tableau 4.5a

Secteur Primaire : Projections de Demandes d'Emplois

(en milliers de travailleurs à temps-plein)

Sous Secteur	Evaluation de l'emploi 1980	1985			1990			1995			2000		
		Forte	Moyenne	Faib.	Forte	Moyen.	Faib.	Forte	Moyen.	Faib.	Forte	Moyne.	Faible
Agriculture	134,9	156,8	140,9	134,9	188,0	152,3	134,9	216,1	156,9	134,9	258,3	166,9	134,9
Irriguée	4,3	14,3	10,3	9,3	32,4	21,7	19,1	44,3	26,3	20,3	68,8	36,3	26,3
Autre	130,6	142,5	130,6	125,6	155,6	130,6	115,8	171,8	130,6	114,6	189,5	130,6	108,6
Elevage	145,2	145,2	134,0	131,9	145,2	124,0	118,6	145,2	115,0	106,6	145,2	106,9	95,8
Sédentaires	36,2	36,2	36,2	34,0	36,2	36,2	30,8	36,2	36,2	27,8	36,2	36,2	25,1
Nomades	109,0	109,0	97,8	97,8	109,0	87,8	87,8	109,0	78,8	78,8	109,0	70,7	70,7
Pêcheries	3,5	5,5	5,3	4,0	8,0	7,1	4,5	10,4	7,4	4,8	12,2	7,5	5,0
Syviculture	0,7	1,0	0,8	0,7	1,3	1,0	0,7	1,7	1,2	0,7	2,5	1,4	0,7
Ensemble du Secteur Primaire	284,3	308,5	281,0	271,5	342,5	284,4	258,7	373,4	280,5	247,0	418,2	282,7	236,4
% de croissance annuelle par rapport à l'année précédemment considérée.	-	1,6	-0,2	-0,7	2,1	0,2	-1,0	1,7	-0,3	-0,9	2,3	0,2	-0,9

Tableau 4.5b

Secteurs Secondaires et Tertiaire : Projections de Demandes d'Emplois

(en milliers de travailleurs à temps plein).

Sous-Secteur	Evaluation de l'Emploi 1980	1985			1990			1995			2000		
		Forte	Moyen.	Faib.	Forte	Moyen.	Faib.	Forte	Moyen.	Faib.	Forte	Moyen.	Faible
Mines	5.7	7.2	7.3	5.7	7.6	7.3	5.7	8.0	7.3	5.7	8.5	7.3	5.7
Manufacture	1.5	2.0	2.0	1.7	2.4	2.4	1.9	3.1	3.0	2.0	3.7	3.4	2.2
Production Artisanale	16.9	23.3	23.3	19.9	31.1	31.1	23.0	43.0	40.4	27.0	53.8	48.6	30.3
Bâtiment et T.P.	9.6	9.6	9.6	9.6	13.0	11.2	9.6	15.2	12.1	10.1	16.9	12.8	10.5
Transport, Commerce et Services	65.9	80.6	75.4	72.9	97.5	85.7	80.3	128.7	103.3	92.5	153.6	116.3	101.1
Institutions Gouvernementales et Financières	28.9	32.6	31.0	29.6	37.3	33.5	30.3	43.3	36.3	31.0	51.0	39.7	31.8
Ensemble des Secteurs Secondaire et Tertiaire	127.5	155.3	148.6	139.4	189.0	171.2	150.8	241.3	202.4	168.4	287.5	228.1	181.6
% de croissance annuelle par rapport à l'année précédemment considérée.		4.0	3.1	1.8	4.0	2.9	1.6	5.0	3.4	2.2	3.6	2.4	1.5
Ensemble de la Mauritanie Secteur Primaire	412.8	463.8	429.6	410.9	531.5	455.6	409.5	614.7	482.9	415.4	705.9	510.8	418.0
% de croissance annuelle par rapport à l'année précedemment considérée.		2.4	0.8	-0.1	2.8	1.2	-0.1	3.0	1.2	0.3	2.8	1.1	0.1

de la main-d'oeuvre (Chapitre 3) avec la demande d'emplois consignée dans le Tableau 4.5. L'augmentation dans les forces du travail estimée à 330.000 personnes est peu près équilibré par un accroissement de la demande d'emplois dans la variante "forte", mais l'on note une carence de 330.000 emplois dans la variante "moyenne", et 395.000 emplois manquant dans la variante "faible". Ces deux derniers scénarios sont inconcevables car une telle quantité de chômeurs constituerait un problème social auquel un pays comme la Mauritanie ne saurait faire face. Etant donné que le volume de production à partir duquel on a dérivé les deux dernières variantes correspond à celui que RAMS considère comme la plus plausible (voir le rapport sur les Options de Développement "Production Rurale", à titre d'exemple), l'inconcevable pourrait se muer en probabilité.

Les deux facteurs responsables de cette situation sont la croissance démographique rapide d'une part, et la négligence de l'emploi en tant que objectif primordial du développement, d'autre part. Le Chapitre 5 examine, entre autres, les moyens par lesquels on peut influencer la capacité d'absorption de la main-d'oeuvre. Dans ce chapitre, nous nous contenterions d'identifier le problème et d'en interpréter les implications. En analysant le Table 4.7, qui montre les projections des changements susceptibles d'intervenir dans la disponibilité et la demande d'emploi, l'ampleur du problème apparaît plus clairement et semble moins effrayante. Dans l'ensemble, la variante "moyenne" produit, chaque année, 10.000 emplois de moins que la quantité souhaitée, or, si l'on considère cette variante comme la plus plausible, l'on doit tenter de formuler des voies visant à créer 10.000 emplois par an.

Tableau 4.6

Forces de Travail, Demande d'Emplois et Chômage ++

1980-2000

(en milliers sauf pour (4))

Année	(1) Force du Travail		(2) Demande d'Emploi	(3) Chômage	(4) Chômage % ((3) - (1))
1980	482		413	69	14,3%
1985	550	Forte	464	86	15,6
		Moyenne	430	120	21,8
		Faible	411	139	25,3
1990	627	Forte	532	95	15,2
		Moyenne	456	171	27,3
		Faible	410	217	34,6
1995	714	Forte	615	99	13,9
		Moyenne	483	231	32,4
		Faible	415	299	41,9
2000	813	Forte	706	107	13,2
		Moyenne	511	302	37,1
		Faible	418	595	48,6

Tableau 4.7

Variations Annuelles des Forces de Travail Disponibles et de Demandes d'Emplois (1980-2000)

(en milliers d'individus)

	Forces de Travail Supplémentaire	ande d'Emplois plémentaire+	
1980-85	13,6	10,2	Forte
		3,4	Moyenne
		-0,4	Faible
1985-90	15,4	13,5	Forte
		5,2	Moyenne
		-0,3	Faible
1990-95	17,4	16,6	Forte
		5,4	Moyenne
		1,2	Faible
1995-2000	20,0	18,2	Forte
		5,6	Moyenne
		0,5	Faible
Moyenne 1980-2000	16,5	14,6	Forte
		4,9	Moyenne
		0,3	Faible

+ Même hypothèse que dans le Tableau 4.6

Répartition de la Demande d'Emplois

Ruraux contre Citadins

La division de l'économie en secteurs primaire, secondaire et tertiaire, par rapport aux forces du travail ne recouvre pas totalement une dichotomie ruraux/citadins. L'on a, en effet, une petite agriculture (telle le maraîchage) dans les zones urbaines, et une grande quantité d'activités manufacturières (artisanat, notamment) et commerciales dans les zones rurales. Toutefois, pour la commodité du présent exposé, l'on postulera une identité entre secteur primaire et secteur rural, le secondaire et le tertiaire étant associés au secteur urbain. Le Tableau Annaxe 1 montre que cette simplification est acceptable dans une très grande mesure, l'agriculture absorbant les trois-quarts des ruraux sédentaires ayant un emploi, voire une proportion plus élevée de nomades. Toutefois, pour des professions telles que l'artisanat où cette division n'est pas valable ; on peut quand même la maintenir, en mettant en avant l'influence déterminante de l'activité agricole sur l'économie des zones rurales, la demande de services artisanaux ou commerciaux. Une montée en flèche du secteur agricole se traduira par une évolution identique dans les secteurs secondaire et tertiaire des zones rurales, cette réaction en chaine étant valable aussi en cas de stagnation. Aussi les conclusions précédentes concernant la bransemblance de la quantité de main-d'oeuvre supplémentaire prévue dans le secteur agricole, s'appliquent-elles également à l'économie rurale non-agricole.

L'on ne trouvera, par conséquent, ici, aucune tentative de projection des taux de chômages ruraux et urbains fondée sur les projections de répartition démographique et sur l'emplacement géographique des activités économiques.

2. Aptitudes et Formation par Profession

Comme l'indique l'étude effectuée par RAMS sur la Situation de l'Emploi les catégories professionnelles définies dans le recensement démographique n'ont pas été utiles dans la mesure où elles ne contenaient aucune indication sur les aptitudes correspondant au contenu éducationnel des emplois considérés. Parmi les 90 professions enregistrées, l'on en trouvait des relativement pures (agronomes par exemple) et d'autres issues d'amalgame de secteurs et de professions (métallurgistes, par exemple)[1].

Les Tableaux 4.5.a et b montrent la répartition suivante de l'augmentation de la demande d'emplois selon les variantes "forte" et "moyenne" : agriculture, 42,0 et 32,7% ; secteur informel de production, 32,3 et 12,5% , commerce, transports et services 51 [2] et 29,9%. A l'exception de quelques activités liées aux services, la quasi-totalité des

---

1) Voir Tableau Annexes 2-7 pour les Professions par Secteur.

2) Ces trois facteurs font plus de 100% dans la variante "moyenne" en raison du déclin marqué observé dans les autres secteurs.

nouveaux emplois ne requiert ni licence ni BEPC, mais seulement que l'on sache lire, ainsi qu'une formation spécifique correspondant au travail à accomplir. Toute identification de besoins en matière d'éducation formelle et de formation en général devrait être satisfait, ce qui veut dire que sans placer un plan de formation de la main-d'oeuvre dans le cadre d'un plan d'ensemble de développement à long terme reviendrait quasiment à cautionner la surenchère de l'éducation.

En conséquence, pour éviter la fausse précision, l'on a décidé de ne pas projeter les besoins en main-d'oeuvre par catégories car cela n'aurait rien apporté de plus que les projections par secteurs économiques. Aussi toute amélioration des projections est-elle soumise au raffinement des Options de production des IV, V, VI et VIIème Plans.

Aptitudes et Formation par Région

Les projections démographiques faites par RAMS fournissent des données de base qui permettent une variété de prévisions régionales. Afin d'éviter une fausse précision de chiffres basés sur de nombreux éléments intangibles, et parce que l'emploi régional est lié au développement régional, l'on se gardera ici de se livrer à des exercices de prévision régionale. Il n'est pas nécessaire, en effet, de présenter des chiffres pour démontrer la gravité du problème que pourrait constituer le déséquilibre régional dans les vingt prochaines années. L'importance des ressources financières et humaines englouties par Nouakchott et Nouadhibou exclut non seulement la possibilité d'un développement régional équilibré, mais ne crée pas assez d'emplois pour absorber le flot des migrants. La politique du gouvernement devra-t-elle revisée pour redresser la balance.

Chapitre 5 Création d'Emplois : Option Politiques de Développement

Introduction

Ce chapitre a pour but d'identifier une série d'options pour la création d'emplois et pour l'utilisation de la main-d'oeuvre. Par leur orientation, ces options diffèrent quelque peu de celles élaborées par RAMS pour la Production Rurale Sectorielle discutées au Chapitre 4 et présente la question d'emploi sous un angle tout à fait différent : Option A : l'utilisation de potentiel de la main-d'oeuvre mauritanienne en tant que premier objectif de la planification économique ; Option C : prolongement des tendances actuelles, à savoir création d'emplois dans le secteur privé, s'ils répondent à des normes financières rigoureuses ; création d'emplois dans le secteur public sans prise en considération du facteur rendement ; Option B : amalgame d'une préoccupation sociale (objectif de plein emploi) et d'un objectif économique (minimisation de l'emploi inutile).

L'on trouvera ci-dessous une description des grandes lignes des options ainsi qu'une série de mesures susceptibles de contribuer à la

rationalisation des politiques de l'emploi et de la main-d'oeuvre. L'on examinera, en outre, certains aspects des points suivants : (1) Moyens d'analyse, puis d'élaboration de coûts des facteurs de production des secteurs modernes et de transition ; proposition d'une mesure visant à remplacer l'actuel Code des Investissements par un Code des Entrepreneurs (2) Régionalisation du processus régissant la dynamique emploi-rendement incluant l'identification et la promotion de villes-marchés; (3) Justification des ressources à consacrer à une vaste campagne d'alphabétisation à l'échelle nationale; (4) Réévaluation des aptitudes et diplômes exigés pour l'obtention des emplois disponibles dans les secteurs public et privé.

Description des Options

La conception d'une série d'options destinées aux secteurs fonctionnels de l'économie tels l'agriculture et l'élevage ou à la réalisation d'objectifs sociaux tels la santé et la nutrition est une tâche relativement aisée car les objectifs à atteindre sont quantifiables (tonnes de grain et de viande, villages pourvus de soins de santé primaire, etc.) et les moyens, chiffrables en millions d'ouguiyas. Il est moins aisé, en revanche, de concevoir des options applicables à la création d'emplois, tout d'abord, parce que l'élaboration des options elle-même doit-être prise en compte, et ensuite, parce qu'il y a souvent conflit entre des objectifs sociaux tels l'utilisation maximale de la main-d'oeuvre et des objectifs économiques visant à réduire les coûts de production.

Le but de la planification du développement économique est de coordonner les éléments, de rendre plus rapide et moins chaotique la croissance économique et les mutations sociales d'une nation. L'on définit généralement la croissance économique comme un accroissement soutenu, continu du volume de biens et de services qu'une économie donnée est capable de produire. L'accent porte, par conséquent, sur les biens eux-mêmes, bien que l'existence de la production de biens ne se justifie que par celle de la demande. La demande est, cependant, différente du besoin ou du manque, en ce qu'il connote le désir de posséder des biens avec tout ce qui s'ensuit à savoir : le pouvoir d'achat et le temps de travail nécessaire à l'achat de biens donnés. Or, certaines sociétés ne parviennent pas à satisfaire les besoins fondamentaux de leur peuple parce qu'elles n'admettent pas que le peuple puisse lui-même subvenir à ses propres besoins grâce à une utilisation productive du travail, permettant de créer ou d'acquérir les biens et services voulus.

La plupart des mauritaniens sont pauvres, dépourvus des biens et services que l'insuffisance de leur revenu leur interdit d'acquérir. En l'absence d'une dépendance interne continue analogue à celle décrite ci-dessus, et en l'absence d'une dépendance extérieure vécue sous forme de biens et de services donnés ou prêtés, les mauritaniens devront produire davantage. Il y a deux approches possibles pour augmenter la production globale : l'on peut accroître la capacité de production de chaque travailleur ou augmenter le nombre de travailleurs. L'on peut aussi combiner, en augmentant quelque peu la productivité et l'emploi pour

atteindre le même rendement. Ces trois alternatives peuvent être traduites en options définies ici, puis dotées d'une méthode de mise en oeuvre. Ces options sont les suivantes :

Option A : Utilisation de toute la main-d'oeuvre disponible d'ici à l'an 2000, l'objectif principal étant l'emploi plutôt que le rendement ; l'on s'achemine graduellement vers le plein emploi, avant de songer à accroître la productivité de la main-d'oeuvre.

Option C : Le rendement est l'objectif, et non l'emploi. Les activités sont jugées selon des critères d'efficacité financière. L'on ne crée des emplois que si l'activité concernée résiste à de sévères vérifications des coûts et de bénéfices. Le volume des emplois peut-être réduit si les employeurs trouvent plus commode de manier le capital que le travail. Existence donc, d'une prévention contre l'emploi de capitaux massifs augmentant la productivité de la main-d'oeuvre.

Option B : L'on ménage à la fois l'emploi et l'efficacité d'où un amalgame de facteurs (social et économique) ce dernier correspondant à l'aspect offre-demande inhérent au profit qui accompagne les initiatives de développement. L'on augmente à la fois le rendement par travailleur et leur nombre.

Comme nous l'avons précisé dans cette étude, les options concernant l'emploi sont différentes de celles présentées pour la Production Rurale Sectorielle. Il existe un rapport logique entre les options d'emploi et les options de production présentées ci-dessus sauf dans le cas rare où la proportion de capital et de terre dont disposerait la main-d'oeuvre serait fixée à l'avance. Dans le secteur rural où les mots "emploi" et "productivité" ont des résonances quelque peu étrangers et ne peuvent pas être traduit dans le sens habituel (voir l'Introduction au chapitre 4) ; l'on peut augmenter le rendement par hectare ou par centaine de bêtes -- exemples parmi d'autres- soit, en utilisant plus de main-d'oeuvre (meilleur sarclage, contrôle et gestion plus stricte des pâturages), soit en introduisant plus de facteurs de production non-humains (tracteurs, engrais, produits éliminant les mauvaises herbes, corrals et puits profonds). Dans le domaine de la manufacture, le rapport emploi-productivité est évident.

Les Options A et B s'écartent toutes deux des pratiques actuelles et dépendent d'un changement fondamental des politiques qui régissent les décisions concernant l'emploi. L'Option A est catégorielle, en ce qu'elle place l'emploi avant la productivité. L'Option B, plus modérée est, de ce

fait, plus difficile à mettre en oeuvre, bien que A et B introduisent une nouvelle conception de l'utilisation de la main-d'oeuvre. Les politiques a examiner englobent les éléments suivants : évaluation des facteurs de production et d'autres éléments servant à motiver les producteurs ; politique régionale (aménagement du territoire) visant à assigner des limites géographiques aux industries de transoformation des produits agricoles et à d'autres activités modernes ; politique d'éducation et de formation destinée à produire une main-d'oeuvre alphabétisée et adaptée aux besoins du marché du travail ; politique de l'emploi décourageant les études trop poussées ou la mauvaise orientation scolaire chez les chercheurs de premier emploi.

Le dosage des Options A et B, est laissé à la discrétion de ceux à qui il appartient de décider.

Dosage Adéquat des Facteurs de Production et de leur Coût 1)

Dans toute société, l'on trouve des coûts sociaux évidents qui ne procure aucun emploi aux chômeurs. La caractéristique de l'un de ces coûts est de ne pouvoir produire aucun rendement le(PIB se situera au dessous de son potentiel, par exemple). Les chômeurs qui représentent une charge pour le reste de la société, en Mauritanie ou en Occident (et dont s'occupent des organisations de charité) sont un autre exemple de coût social improductif. Or, l'on peut difficilement concevoir qu'un pays aussi proche de la subsistence que l'est la Mauritanie, ne déploie pas le maximum d'efforts pour créer des conditions économiques capables de fournir du travail à tous ceux qui désirent subvenir à leurs besoins. La création de telles conditions requiert une série de politiques, de lignes d'action qui font de l'emploi, le premier objectif social, au lieu de considérer la main-d'oeuvre comme partie intégrante du processus de production de biens. Si les besoins humains ne sont pas entièrement satisfaits, alors, l'Etat doit se procurer le rendement manquant et le redistribuer à la population inactive, qui constitue une partie sans cesse croissante de la population à mesure que les modes de production utilisant des capitaux massifs sont employés.

Il existe différentes lignes d'action capables de stimuler l'emploi, mais ces politiques peuvent être remises en question par l'inadéquation de dogmes concernant la rectitude économique. Toutefois, si l'environnement international, et partant l'information technologique dont la Mauritanie dispose, favorisent l'utilisation de méthodes de production à grande échelle et consommant beaucoup de capital et beaucoup d'énergie, l'on doit s'attendre à prendre, souvent des mesures onéreuses, pour créer des emplois.

1. Evaluation du Capital

Au nombre des lignes d'action à adopter, figure la nécessité de veiller à laisser le minimum d'écart entre les coûts du travail, du capital et de leur disponibilité. D'une façon générale, le capital est sous-évalué

---

1) Quoique l'analyse dans cette partie ne tire pas au rapport préliminaire de la BIRD "L'Impact sur l'Emploi d'Investissement Industriel" n° 255, Juin 1977, il devrait être consulté.

en Mauritanie et en Afrique de l'Ouest. Les mécanismes de base qui explique cet état de choses sont liés aux tarifs préférentiels dont bénéficient les importations de capitaux destinés à l'équipement et aux taux d'intérêt artificiellement bas qu'accordent les banque sur les prêts [1] Ces facteurs expliquent que l'on perçoive la main-d'oeuvre comme un facteur de production relativement plus onéreux que si le capital était apprécié à sa juste valeur. L'on emploie par conséquent moins de main-d'oeuvre. Le problème c'est qu'en augmentant le coût du capital sans augmenter ceux du travail et des autres facteurs de production, l'on réduit les possibilités de création d'activités économiques profitables. Il pourrait donc être nécessaire de subventionner les coûts des salaires dans le secteur privé (en accordant, par exemple, des réductions d'impôts aux entreprises, proportionnellement au volume et aux coûts de leur main-d'oeuvre. Les implications d'une telle politique budgétaire doivent être minitusement examinées). Voir le Code des Entrepreneurs, ci-dessous.

2. Recherche sur les Techniques d'Utilisation Intensive de la Main-d'Oeuvre

Au cours de la dernière décennie, le Bureau International du Travail, l'ONUDI-- l'agence chargée, à l'ONU, du Développement Industriel-- ainsi que des organisations de moindre importance tel 'Institute For Development Studies de l'Université du Sussex (Grande-Bretagne) ont dressé de vastes inventaires de technologies existant et fonctionnant actuellement dans le Tiers-Monde, et englobant une gamme presque complète d'activités industrielles et semi-industrielles. Ces inventaires montrent, d'une façon générale, que les technologies utilisant une main-d'oeuvre massive, et les petites entreprises sont souvent capables de produire à des prix analogues à ceux que l'on trouve d'ordinaire à la lisière de la technologie moderne appliquée à grande échelle et automationnée.

En examinant les activités nouvelles proposées, le GRIM doit, par le truchement du Centre d'Etudes et de Promotion Industrielle, du Ministère de l'Industrie et de la Commission de l'Investissement, insister pour que les experts responsables de propositions justifient le rapport capital/travail qu'ils recommandent, en termes d'emploi et de coûts de production. Autrement dit, les recommandations concernant les nouvelles industries mauritaniennes, qu'elles soient financées par l'aide et les subventions étrangères, par l'investissement privé ou par l'investissement interne, ou encore par l'Etat, doivent tenir compte de l'emploi, et non pas seulement des marges bénéficiaires. RAMS pense que l'on doit s'attendre à ce que les coûts unitaires de production peu élevés aillent souvent de pair avec un rapport élévé du capital au travail.

---

1) Ce point engendre un autre effet pervers, car des taux d'intérêts artificiellement bas provoquent des taux d'intérêts peu élevés sur les dépots : aussi décourage t-on l'épargne interne, en aggravant, par ailleurs, la rareté du capital.

3. Sélection des Activités

Certains projets ne sauraient tout simplement être entrepris sans l'aide d'une technologie utilisant une main-d'oeuvre intensive. Le raffinage du pétrole illustre parfaitement notre propos. En choisissant de financer un projet utilisant des capitaux massifs, l'on accepte du même coup de réduire les possibilités de création d'emplois dans des activités requérant moins de capitaux. La raffinerie de pétrole de Nouadhibou est un exemple malheureux de ce genre d'initiatives, sa fabrication ayant coûté près de 4 milliards d'ouguiyas, soit le capital nécessaire à la création de 4.000 emplois dans l'industrie[1], soit encore trois fois le nombre d'emplois industriels existant en Mauritanie en 1977, année où fut achevé la construction de la raffinerie de Nouadhibou. Si l'on considère la création d'emplois comme l'objectif principal, certains projets désirables pour des raisons de standing (exemple : marges bénéficiaires et prestige national) pourraient devoir être éliminées, parce que trop consommatrices de capitaux. L'on doit rationner le capital peu abondant. Il n'existe pas de vérité absolue en matière de rationnement du capital par rapport à son rendement quand une société donnée a choisi d'autres objectifs que le profit.

4. Vers un Code des Entrepreneurs

Le Code mauritanien de l'Investissement (1979) a prévu une série de récompenses auxquelles toute nouvelle entreprises ayant rempli certaines conditions peut prétendre. Ces conditions sont les suivantes :

priorité sectorielle (bien que la liste soit très longue)
contribution à l'économie nationale
création d'emplois
importance de la valeur ajoutée
taux de rendement financier.

Les récompenses sont les suivantes pour les entreprises investissant entre 10 et 200 millions d'ouguiyas :

exonération des droits de douane sur les importations
exonération d'impôts sur le revenu
exonération des taxes à l'exportation
subventions foncières
rapatriement des bénéfices, garanti
ré-assurances contre les risques de nationalisation.

---

1) A raison d'un rapport moyen capital/travail de 1 million d'ouguiya (25.000 dollars) par travailleur. Cette somme représente, malgré sa modicité, à peine le coût de la technologie "douce" ; elle sied bien à des activités comme les fonderies, les usines de fabrication de biscuits (biscuiteries) et aux moulins à riz. Voir UNIDO, Inventaire Industriel de la République Islamique de Mauritanie : Rapport Final sur les Petites et Moyennes Entreprises, par J. Damico, 1975.

Pour les entreprises de plus grande importance, les avantages sont les suivants :

tous ceux qui précéde, plus
un régime d'impôts identiques pendant 20.

Les récompenses suivantes ne concernent que les petites entreprises mauritaniennes :

régime moins libéral d'exonération des droits de douanes sur les importations,
même exonération de taxes à l'exportation que pour les autres entreprises, et enfin,
quelques exonérations concernant d'autres taxes et droits de perception.

Comme on peut le voir, ce Code favorise les entreprises privées en fonction du capital investi. Ces entreprises peuvent en outre importer les machines nécessaires à leur fonctionnement sans payer d'impôts. Puisque nous discutions ici du dosage adéquat des facteurs de production, il apparaît clairement que la démarche consistant à récompenser les entreprises en réduisant le coût du capital est inapropriée. En effet, les difficultués surviennent précisément parce que ce Code des Investissements a été conçu pour attirer les capitaux étranger et nationaux, et non pour promouvoir l'esprit d'entreprise proprement dit. Il y a là plus qu'une différence sémantique quand on sait que capital et esprit d'entreprise ne sont pas toujours synonymes, et que ils peuvent même se subtituer l'un à l'autre jusqu'à un certain point. La direction d'une usine clé-en mains peut s'accomoder de peu d'imagination, de peu d'enthousiasme, ce genre d'entreprise étant, par définition incapables de s'adapter aux fluctuations fréquentes modes de demande, ou aux conditions d'approvisionnement en matières premières. En revanche une petite entreprise exigera une gestion plus attentive, et s'adaptera plus facilement au marché, en prenant des risques sans craindre des dislocations économiques dramatiques, parce que dotée d'un petit capital fixe. La Mauritanie n'a pas besoin d'un Code d'Investissements, mais d'un Code d'Entrepreneurs. L'esprit d'entreprise aujourd'hui confiné au secteur commercial doit être promu dans tous les secteurs productifs de l'économie. Bien plus, l'on doit pousser les entrepreneurs à utiliser plus de main-d'oeuvre et moins de capital, pour produire des biens et services potentiellement profitables. L'on peut inculquer ce type de comportement aux entrepreneurs, en récompensant les résultats dans le domaine de la création des emplois. Que le GRIM adopte : l'Option A ou l'Option B, ou qu'il choisisse de poursuivre l'application de l'Option C, il est recommandé d'effectuer une étude afin d'élaborer un Code, incluant probablement bon nombre d'éléments parmi les points suivants :

priorité accordée aux secteurs et activités utilisant beaucoup de main-d'oeuvre et peu de capitaux

priorité aussi, toutes choses étant égales, à la transformation des matières premières locales, plus aux produits de remplacement des importations nécessaires (pas aux produits de luxe).Statut identique aux productions de biens répondant à des besoins humains fondamentaux.

récompense accordée en fonction du nombre d'employés, mais assorties de réductions graduelles, à moins que le nombre d'emplois créés n'augmente d'année en année.

Les récompenses ne devraient pas favoriser les entreprises étrangères au détriment des entreprises nationales, ce devrait peut-être l'inverse.

l'on devrait éviter d'inclure une réduction des taxes à l'importation des machines, ou des matières premières dans les récompenses. (Voir ci-dessous)

l'on devrait accorder des récompenses plus libérales aux petites entreprises et non aux grandes.

les récompenses prévues dans le Code des Investissements, devraient être plus grandes pour les entreprises situées hors de Nouakchott et de Nouadhibou.

parmi les récompenses, l'on pourrait inclure des facilités d'accès au crédit (taux subventionnés) pour les petites entreprises.

les récompenses devraient viser l'amélioration du profit par unité de vente et non par unité de capital.

l'accession à ces conditions ne devrait pas être limitée au "secteur moderne, mais élargie aux entreprises du secteur "informel". S'il s'avère impossible de réunir les deux types d'entreprises dans un code unique, l'on devra concevoir un Code de l'Artisan.

5. Régionalisation de la Création des Emplois

Fin 1979, début 1980, RAMS menait une enquête sur l'emploi dans 7 grandes villes mauritaniennes (Nouakchott, Nouadhibou, Atar, Rosso, Kaédi, Akjoujt, et Zouérate), qui révélaient que 44% de la population active était au chômage. Le taux de chômage atteignait 82% chez les garçons de 15 à 19 ans, et 68% chez ceux de 20 à 24 ans. [1] La rapidité de l'urbanisation et la croissance moins rapide des emplois urbains sont les causes immédiates de cette

---

1) Voir le rapport RAMS Supplément à la Situation de l'Emploi, 1980.

situation, mais les causes sous-jacentes contre lesquelles on devrait lutter sont d'origine rurale et institutionnelle. En résumé, le chômage urbain est un problème essentiellement rural.

L'on ne pourra éviter la migration rurale vers les villes au cours des deux prochaines décennies ; même en excluant la fascination qu'exercent les grandes villes sur les populations rurales, le nombre d'emplois créés dans l'agriculture et l'élevage ne suffira pas à résorber le surplus de chômeurs. L'on peut toutefois éviter que l'exode rural se fasse vers Nouakchott et Nouadhibou. A l'aide de mesures adéquates amorcées au cours du IV Plan et étendues aux Plans suivants, l'on peut orienter les flux migratoires vers les capitales régionales et départementales, vers des villes prometteuses, susceptibles de fournir des emplois inexistant à Nouakchott et à Nouadhibou. Les villes sélectionnés devront receler des potentialités dans le domaine de la transformation des produits agricoles, récoltes locales, produits animaliers, et devront être en mesure de communiquer avec les régions environnantes grâce à un réseau relié aux moyens de transport modernes du pays (route Nouakchott-Néma et Rosso-Kaédi, notamment). Ces villes devront, bien sûr posséder des réserves d'eau et des matériaux de construction en quantité suffisante pour faire face à une éventuelle expansion démographique. En outre, elles devront avoir des travailleurs lettrés.

Le rapport du RAMS Les Activités Economiques du Secteur Rural Privé contient de nombreux cas intéressants de coopératives ou d'entreprises de production individuelle situées dans les petites villes et dans les capitales régionales. Ces cas, de même que les projets soumis à la BMDC, dans le cadre du Programme de Financement de la Banque Mondiale, et les projets en cours d'études au CEPI, ou au Ministère de l'Industrie, peuvent donner des indications sur des activités spécifiques à promouvoir dans les petites villes. Il pourrait, tout d'abord, s'avérer nécessaires de dépasser la simple création d'un bureau de soutien aux initiatives des entrepreneurs qui demandent une aide (crédit, etc.) L'on pourrait par exemple, envisager de faire une publicité visant à informer les résidents des petites villes, des aspects attrayants de certaines activités productives, des soutiens dont ils pourraient bénéficier, et du statut social auquel ils accèderaient en participant à ces activités. Ici, comme pour le Code des Entrepreneurs, il est recommandé de veiller à la transformation de l'esprit commercial actuel, en esprit productif.

Pourquoi l'Alphabétisation est-elle une Priorité

Les initiatives du gouvernement mauritanien pourraient conduire d'ici à la fin du IVème Plan à une réorientation du système formel d'éducation vers la dispense d'une alphabétisation de base et de connaissances en arthmétique, au plus grand nombre, au lieu de favoriser l'éducation supérieure destinée à une poignée de gens. La quasi totalité des activités de production pourront bénéficier de l'existence d'une main-d'oeuvre

alphabétisée, les emplois exigeant de grands diplômes étant limités. [1] Les recherches du Projet RAMS indiquaient que près de 95% des emplois créés entre 1977 et 1990 ne demandent aucune éducation formelle au-delà du simple fait de savoir lire et compter. Seuls 5% des nouveaux emplois pourraient justifier que l'on ait un diplôme du niveau élementaire, secondaire ou supérieur, raison de la nature des emplois proposés.

Ce ne serait pas une mauvaise chose de donner aux travailleurs une certaine culture générale formelle. Cependant, il est difficile de justifier qu'une grande partie des ressources publiques soit consacrée à une éducation luxueuse quand l'analphabétisme limite les aptitudes de la majorité, l'excluant ainsi des emplois utiles à l'économie du pays.

Besoin en Qualifications Intermédiaires

L'étude effectuée par RAMS sur le système d'éducation formelle, critique sévèrement la structure et les objectifs des institutions éducatives existant actuellement en Mauritanie. L'éducation formelle actuelle a été jugée trop théorique et inadaptée aux besoins du pays en main-d'oeuvre. Il s'avère en outre qu'elle favorise l'enseignement supérieur, qu'elle est inefficace. Il est évident que cette situation est dûe à l'insuffisance des réformes concernant les structures éducatives héritées de la période coloniale qui sont encore - peu ou prou - en place, et qui utilisent toujours un personnel expatrié. Il existe un autre facteur d'explication, sans lequel l'on ne saurait comprendre l'inertie du système éducatif mauritanien : les diplômes standards accompagnés de programme d'enseignement tout aussi standardisés. Ces diplômes sont les conditions sine qua non requises pour l'embauche, tant dans le secteur public que privé moderne.

Ceux qui établissent des "hiérarchies" dans la fonction publique et dans les entreprises commerciales et industrielles savent à quoi s'attendre en fonction du diplôme qu'ils préparent ou détiennent. Etant donné qu'ils détiennent un diplôme donné, ils en connaissent le contenu, les aptitudes qu'il recouvre et connaissent les compétences de ceux qui détiennent le même diplôme. La vraie réforme du système éducatif rencontre des résistances, parce qu'elle créerait l'incertitude quant à la valeur et au contenu des diplômes. Si l'on adhère à cette analyse, l'on doit convenir qu'une grande partie du problème réside dans la définition des conditions exigées pour l'obtention des emplois et non sur le contenu de l'enseignement. Il est donc urgent de procéder à la redéfinition des aptitudes requises. Dans la fonction publique, une étude de ce genre par poste, et par catégories de postes devrait être entreprise lorsqu'on procèdera à la prochaine révision des règlements administratifs. Le secteur public ne saurait, évidemment, être tenu de se conformer aux décisions prises par le secteur

---

1) Le rapport du RAMS Evaluation du Système Formel de Formation en Fonction des Objectifs de Développement critique l'enseignement. Le rapport RAMS l'Enseignement comme Instrument de Développement contient des recommandations pour une restructuration du système formel d'éducation.

public ; cependant, sans la grande demande de diplômes émanant du gouvernement, le système éducatif en vigueur perdrait beaucoup de sa crédibilité. Les entreprises pourraient apprendre à s'adapter à un nouveau type de chercheurs d'emplois dont les aptitudes seraient conformes aux emplois recherchés. Le choix entre éducation minimum de la masse (le minimum étant défini comme un besoin humain fondamental) et éducation d'une élite est un choix que tous les pays ont eu à faire à un moment ou à un autre de leur histoire. La rareté des ressources interdit cependant l'utilisation des fonds publics pour concilier ces deux objectifs.

Emplois à Créer Dans l'Agriculture Irriguée [1)]

La main-d'oeuvre requise par le croissance prévue de l'agriculture irriguée est déterminée par le nombre d'hectares à cultiver et par le rapport de surface disponible à la main-d'oeuvre (nombre d'hectares par personne active). Trois options de rythme de développement de l'agriculture irriguée dans la vallé du fleuve Sénégal sont présentées :

Option A_1 (produire une quantité de riz correspondant au niveau de l'auto-suffisance en céréales d'ici à l'an 2000) :

1980-90 : 2.000 ha défrichés par an
1990-95 : 4.000 ha " "
1995-2000 : 4.500 ha " "

Option A_2 (cadence de développement un peu ambitieuse, mais réalisable) :

1980-90 : 1.200 ha par an
1990-2000 : 2.000 " "

Option A_3 (continuation du rythme actuel)

1980-90 : 1.000 ha par an
1990-2000 : 1.200 " "

La demande d'emplois requis pour la réalisation de ces scénarios, basés sur trois hypothèses du rapport de la surface disponible à la main-d'oeuvre, apparaissent dans le Tableau 4.A1. En partant de la colonne de droite, comme on en a l'habitude, l'on est frappé par la grandeur des chiffres : 275.000 travailleurs dans l'Option A_1 (à raison de 0,25 ha par tête), 105.200 travailleurs pour l'Option A_3 à raison toujours de 0,25 ha par tête.[2)]

---

1) Basé sur l'Etude de RAMS intitulée Options de Développement "Production Rurale".

2) Cette conclusion renvoie à une longue histoire. Voir BIT "Esquise sur la Situation de l'Emploi en Mauritanie ; situation présente et perspectives" par G. Feral, 1977.

Tableau 4.8

Demande d'Emplois dans l'Agriculture Irriguée en Fonction des Options de Production Rurale

(en milliers d'hectares et de personnes actives)

		1980	1985	1990	1995	2000
A_1: Auto-suffisance en céréales d'ici l'an 2000	Surface irriguée Nombre de personnes actives	4,3	14,3	24,3	44,3	68,8
	0.25 ha/pers./active	17,2	57,2	97,2	177,2	275,2
	0.5 ha/ " "	8,6	28,6	48,6	88,6	137,6
	1.5 ha/ " "	2,9	9,5	16,2	29,5	45,9
A_2: Croissance modéré de l'irrigation	Surface irriguée si chaque personne active dispose de	Identique à	10,3	16,3	26,3	36,3
	0.25 ha/pers./active		41,2	65,2	105,2	145,2
	0.5 ha/ " "		20,6	32,6	52,6	72,6
	1.5 ha/ " "	A_1	6,9	10,9	17,5	24,2
A_3: Poursuite de la tendance actuelle	Surface irriguée si chaque personne active dispose de :	Identique à	9,3	14,3	20,3	26,3
	0.25 ha/pers./active		37,2	57,2	81,2	105,2
	0.5 ha/ " "		18,6	28,6	40,6	52,6
	1.5 ha/ " "	A_1	6,2	9,5	13,5	17,5

Tableau 4.9

Ménages Ruraux et Travailleurs Adultes (Personnes Actives) dans la Vallée du Fleuve Sénégal 1977-2000

Année	Region	Ménages	Personnes Actives
1977	Gorgol	13.500	27.000
	Brakna	11.850	23.700
	Trarza	3.650	7.300
	Guidimakha	4.000	8.000
	Total	33.000	66.000
1980		34.500	69.000
1985		37.150	74.300
1990		40.050	80.100
1995		43.150	86.300
2000		46.500	93.000

Comme le montre le Tableau 4A.2, la SONADER ne prévoit pas plus de 93.000 travailleurs, en l'an 2000, dans le secteur agricole de la vallée du fleuve Sénégal. L'on pourrait penser qu'il s'agit là d'une pénurie éventuelle de main-d'oeuvre. Mais il serait logiquement inconcevable que cette pénurie constitue un obstacle majeur, voir un obstacle à la mise en oeuvre du plan de croissance rapide de la production de riz irriguée. Le chiffre de 0,25 ha par travailleur s'inspire de la politique actuelle de la SONADER, et l'on sait qu'il est emporaire parce que destiné à amener le plus de fermiers possible à l'irrigation, le plus rapidement possible. Etant donné qu'un hectare irrigué-type produit approximativement un revenu net de 16.000 1) ouguiyas par an, chaque personne active ne pourra tirer que 4.000 ouguiyas par an de son drapin de terre, somme évidemment insuffisante pour subvenir à ses besoins, à fortiori à ceux de sa famille. L'on estime, par ailleurs, qu'un hectare demande 150 jours de travail par récolte, ce temps de travail étant par conséquent de 37 jours et demi pour un quart d'hectare. Il est évident que cela ne correspond pas à un travail à plein temps.

Compte tenu de cette remarque, la solution a adopter consiste à supposer un équivalent au travail à plein temps actif correspondant au travail requis par un hectare, et par personne. Ainsi en, 1980 un travailleur moyen actif detenant le quart d'un hectare de terre irriguée, est supposé y passer un quart de son temps (et le reste sur les terres en jachères ou cultivés ou encore à vaquer à des occupations non-agricoles. L'on suppose, en outre, qu'au cours des 20 prochaines années la surface moyenne distribuée à chaque actif augmentera selon le mode décrit au Tableau 4.3A d'ici 1995, lorsque la surface moyenne par travailleur sera de 1 ha. L'écart entre le nombre d'actifs et les personnes "travaillant l'équivalence de plein temps" disparaîtra. Comme l'indique le Tableau 4.3A, ce scénario que l'on pourrait baptiser "Option D", en raison de son analogie avec l'un des procédés utilisés dans le rapport sur les Options en matière de la Santé et de Nutrition, prédit une demande maximale de l'ordre de 68.800 travailleurs d'ici à l'an 2000. Même en excluant l'hypothèse d'une migration en provenance des zones agricoles arides, ce chiffre cadre bien avec les prévisions de la SONADER concernant la disponibilité de la main-d'oeuvre dans la vallée du fleuve.2)

Emplois à Créer Dans la Pêche

Contrairement à l'agiculture irriguée, la quantité d'emplois à créer dans la pêche ne dépend pas de l'ambition des options proposées. En effet, l'option correspondant au rythme le plus élevé de production de poisson (Option P_1) est en fait, celle qui demande le moins de main-d'oeuvre parce que c'est l'option qui prévoit l'industrialisation de la pêche mauritanienne.

---

1) Chiffre fournit par RAMS : Production Agricole : Quelques Aspects de l'Agriculture Mauritanienne, 1981.

2) Bien entendu, l'utilisation à plein temps d'un tel volume de main-d'oeuvre pourrait réduire substantiellement la surface des terres en jachères (diéri) et, en outre, la disparition des "Oualo".

Table 4.10

Demande d'Emplois dans l'Agriculture Irriguée, en fonction de la Croissance Graduelle du Rapport des Surfaces Cultivables à la Main-d'Oeuvre

(en milliers de personnes actives)

		1980 (0.25 ha/ par pers./act.	1985 (0.5 ha/ p/pers/Act.	1990 (0.75 ha/ p/pers/act.	1995 (1.0 ha/ p/Pers/act.	2000 (1.0 ha/ p/pers./act
Option A_1	Actifs	17,2	28,6	32,4	44,3	68,8
	Actifs Considérés comme travailleurs à plein temps	4,3	14,3	24,3	44,3	68,8
Option A_2	"	17,2	20,6	21,8	26,3	36,3
		4,3	10,3	16,3	26,3	36,3
Option A_3	"	17,2	18,6	19,0	20,3	26,3
		4,3	9,3	14,3	20,3	26,3

Source: Tableau 4.8 et calculs faits par RAMS

L'Option P_2 qui commence l'intensification de la pêche fluviale et marine, ainsi que l'introduction graduelle de la pisciculture dans les piscines et bassins, est celle qui crée le plus d'emplois. Elle ne correpond, cependant, pas au rendement le plus élevé.

L'Option P_3 consignée dans l'étude concernant les options de Production Rurale prévoit une augmentation substantielle du volume de la pêche marine, et une baisse dans la pêche fluviale après l'installation des barrages de Diama et de Manantali, qui réduiront, comme on peut s'y attendre, la capacité de production du fleuve.

La variante "faible", résumée, dans le Tableau 4.2 comme une extrapolation globale de la dernière décennie suppose, implicitement, la disparition de la pêche fluviale à une vitesse analogue aux prévisions de la variante "moyenne". La variante "faible" prévoit également que l'on conservera peu de ressources à l'intensification ou à l'extension de la pêche marine.

Elèvage

Les besoins en main-d'oeuvre ne sont pas projetés car les options supposent soit un niveau d'emploi stable ou même en regression

Forêts

Au mieux, les besoins en main-d'oeuvre resteront à un niveau constant ; donc les tendances ne sont pas projetées.

Tableau Annexe 1

Répartition Sectorielle des Professions

de la Population Sédentaire - 1977

Profession	Total	Citadins	Ruraux
Fonctionnaires	20634	11054	9580
Commerce et Transports	35108	21422	13686
Artisanat et Petites Entreprises	18227	10503	7724
Agriculture	139706	6460	133246
Pêche	3690	1876	1814
Mines	150	143	7
Employés de Bureau	4928	4471	457
Bâtiment	13768	11253	2515
Divers	23022	13035	9987
Total	259233	80217	179016

Source : Recensement Démographique : Données inédites.

Tableau Annexe 2

Profession du Secteur Agricole

Code	Profession	Total	Citadins	Totaux
1	Fermiers	63283	3403	59880
2	Autres Professions de l'Agriculture	51045	970	50075
5	Pâtres	11666	909	10757
6	Bergers	11237	370	10867
32	Employés des Grands Travaux Agricoles	845	355	490
35	Producteurs de Charbons et Bûcherons	711	159	552
36	Jardiniers	700	211	489
73	Vanniers	111	28	83
80	Biologistes, Agronomes	49	43	6
81	Tanneurs	46	11	35
88	Chasseurs	13	1	12
	Total	139706	6460	133246

Tableau Annexe 3

Artisans et Petites Industries

Code	Profession	Total	Citadins	Ruraux
13	Tanneurs	3016	756	2260
14	Bijoutiers	2821	975	1846
20	Tailleurs	1867	1546	321
21	Egorgeurs, boulanger	1668	1104	564
22	Industrie non spécifiée	1699	1458	241
24	Tisserand	1271	346	925
26	Charpentiers	1159	1056	103
27	Autres artisans	1090	187	903
37	Métallurgistes	695	630	65
42	Autres ouvriers de l'industrie	563	427	136
51	Autres apprentis	407	340	67
53	Entrepreneurs, Contre-Maîtres	394	369	25
62	Potiers	236	65	171
63	Contre-Maîtres de l'industrie	231	206	25
66	Techniciens Supérieurs	182	178	4
67	Imprimeurs	173	155	18
72	Techniciens des Forces-Armées	112	110	2
75	Manieurs d'outils	98	95	3
79	Artisans fabricants d'articles ménagers	66	46	20
85	Autres techniciens	25	25	-
89	Transformeurs de produits alimentaires	12	6	6
50	Peintres, Vitriers, Plâtriers	442	423	19
	Total	18227	10503	7724

Tableau Annexe 4

Professions du Logement et du Bâtiment

Code	Profession	Total	Citadins	Ruraux
64	Plombiers	214	182	32
9	Travailleurs manuels	6810	5551	1259
12	Maçons	3240	2488	752
31	Autres OUvriers	850	665	185
34	Electriciens	730	696	34
40	Constructions et Apprentis	606	466	140
41	Manipulateurs de matériel lourd	590	502	88
50	Peintres, Vitriers, Plâtriers	442	423	19
57	Architectes, Ingénieurs	286	280	6
	Total	13768	11253	2515

Tableau Annexe 5

Professions du Commerce, des Transports et des Communications

Code	Profession	Total	Citadins	Ruraux
3	Détaillants	21276	11158	10118
11	Vendeurs	3614	1871	1743
25	Grossistes-Transporteurs	1211	780	431
43	Colporteurs	562	317	245
54	Standardistes et Techniciens de la radio	392	343	49
55	Propriétaires et patrons (Commerce et Transports)	363	202	161
56	Divers (Commerce et Transports)	330	253	77
59	Agents, Chefs de vente	276	270	6
71	Manutentionnaires	119	115	4
8	Chauffeurs et mécaniciens	7084	6228	856
	Total	35108	21422	13686

Tableau Annexe 6

Profession Relevant Essentiellement du Secteur Public

Code	Profession	Total	Citadins	Ruraux
7	Soldats, Policiers	9888	4547	5341
10	Gardes, miliciens	4069	1613	2456
16	Instituteurs	2223	1323	901
33	Infirmiers, aides et autres	753	591	162
38	Personnel de prison, détectives	638	528	110
44	Enseignants du Secondaire	546	481	65
46	Autres Employés de l'Administration	472	413	59
47	Autres dans l'administration et Services de Communication	471	389	82
60	Economistes, Comptables	258	254	4
61	Infirmiers	249	22	227
65	Officiers des Forces Armées	195	157	38
68	Personnel des Forces Armées	167	156	11
70	Pompiers, Protection de l'environnement	128	103	25
74	Juges, Avocats	99	78	21
58	Autres Agents de l'enseignement	285	217	68
76	Médecins	88	84	4
82	Sociologues- Anthropologues	43	40	3
83	Chomistes, Géologues	42	41	1
87	Assureurs, agents immobiliers	14	13	1
91	Divers (Forces Armées)	5	4	1
	Total	20634	11054	9580

Tableau Annexe 7

Administrateurs et Employés de Bureau

Code	Profession	Total	Citadins	Ruraux
18	Secrétaires	1876	1742	134
23	Administratifs et Employés de bureau	1433	1267	166
29	Comptables	972	930	42
77	Commis	82	51	31
78	Réceptionnistes	68	67	1
84	Services des Communications	26	25	1
48	Directeurs	467	389	78
	Total	4928	4471	457
	Secteur Maritime			
15	Pêcheurs	2375	733	1642
30	Dockers, marins	914	813	101
52	Officers des Douanes	401	330	71
	Total	3690	1876	1814
	Mines			
69	Mineurs	135	128	7
86	Personnel des Forces Armées	15	15	-
	Total	150	143	7

Annex Table 7

Administrators and Office Workers

Code	Profession	Total	Urban	Rural
18	Secretaries	1876	1742	134
23	Administrative agents and office workers	1433	1267	166
29	Bookkeepers	972	930	42
77	Clerks	82	51	31
78	Receptionists	68	67	1
84	Communicators	26	25	1
48	Office Managers	467	389	78
	Total	4928	4471	457
	Maritime			
15	Fishermen	2375	733	1642
30	Dockers, seamen	914	813	101
52	Custom Officers	401	330	71
	Total	3690	1876	1814
	Mines			
69	Miners	135	128	7
86	Armed Forces Staff	15	15	-
	Total	150	143	7